

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 1538

18 juin 2015

SOMMAIRE

AIBC Investcorp Holdings S.A.	73824	Puilaetco Dewaay Selection	73797
Capital Dynamics GP I S.à r.l.	73803	Pumastar S.A.	73798
Hesal S.A.	73778	Quest Management, Sicav	73794
Home Consult S.A.	73778	Rachel S.A.	73817
Laser Développement S.A.	73778	R.A.L. Development S.C.A. SPF	73781
LC Art Fashion, S.à r.l.	73778	Real Partners S.A.	73802
Lecorsier Finance S.A.	73779	Rhine Germany Topco S.à r.l.	73802
Lecta S.A.	73779	Riouw S.à r.l., société de gestion de patrimoine familial	73802
LP One Halbergmoos Sàrl	73779	Rocket International S.A.	73817
Lux-Civil Engineering Consulting S.A.	73780	Rodricks	73818
Mantex SICAV	73780	Romax 13	73818
Mantex SICAV	73780	Rosewall S.à r.l.	73803
Metzger Luxembourg S.A.	73780	R.S. Construction s.à r.l.	73799
Nactus Investors S.A.	73781	RTL Group S.A.	73818
Nephilim S.A.	73781	SeeZam S.A.	73819
Noma Star Sàrl	73819	Sequoia Capital S.à r.l.	73819
Ogecolux S.A.	73795	SES Astra	73824
Oikia Holding S.A.	73796	SES Astra 1KR S.à r.l.	73824
Orkor Luxco 2 S.à r.l.	73796	SIGNA Real Estate Capital Partners Develop- ment I a S.à r.l.	73820
Otilia Investments S.A.	73795	Silencium S.A.	73824
Pantocrator S.à r.l.	73795	Smets Gallery S.à r.l.	73824
Pervinage S.à r.l.	73796	Sub Lecta 2 S.A.	73823
Premier Tax	73797	Sub Lecta 2 S.A.	73823
Premier Voet	73798	SYZ Asset Management (Luxembourg) S.A.	73822
Prime Holdco B-T S.à r.l.	73797	T.M.D. Invest S.A.	73822
Prime Holdco C-T S.à r.l.	73797		
Primelux Insurance S.A.	73798		
Promexis S.A.	73798		

Hesal S.A, Société Anonyme.**Capital social: EUR 40.000,00.**

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2-8, avenue Charles de Gaulles.

R.C.S. Luxembourg B 188.050.

—
Au terme du Conseil d'administration tenu au siège social le 20 avril 2015 il a été décidé:

- de transférer le siège social de la société de son adresse actuelle du 20 rue de la Poste, L-2346 Luxembourg au 2-8 Avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, avec effet immédiat.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

HESAL S.A.
Société anonyme
Signatures

Référence de publication: 2015062249/15.

(150071294) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 avril 2015.

Home Consult S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9010 Ettelbruck, 6, rue de Bastogne.

R.C.S. Luxembourg B 101.642.

—
Je vous prie de noter la démission de la Fiduciaire Denis Soumann Eurl, immatriculée au Registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B85288 du mandant de commissaire aux comptes avec effet au 13 décembre 2014 que HOME CONSULT S.A., immatriculée au Registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B101642, lui a confié.

Alzingen, le 24 avril 2015.

Denis Soumann
Expert comptable / Gérant

Référence de publication: 2015062252/14.

(150071726) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 avril 2015.

Laser Développement S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2330 Luxembourg, 128, boulevard de la Pétrusse.

R.C.S. Luxembourg B 73.354.

—
Les comptes annuels, les comptes de Profits et Pertes ainsi que les Annexes de l'exercice clôturant au 31/12/2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

L'Organe de Gestion

Référence de publication: 2015062338/11.

(150071628) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 avril 2015.

LC Art Fashion, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8399 Windhof, 6, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 187.014.

—
Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Hesperange, le lundi 27 avril 2015.

Pour la société
Me Martine DECKER
Notaire

Référence de publication: 2015062339/13.

(150071434) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 avril 2015.

Lecorsier Finance S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 49, boulevard du Prince Henri.
R.C.S. Luxembourg B 112.760.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 24 avril 2015.

Référence de publication: 2015062340/10.

(150070812) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 avril 2015.

Lecta S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2346 Luxembourg, 20, rue de la Poste.
R.C.S. Luxembourg B 72.198.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue le 27 avril 2015

Les mandats des administrateurs venant à échéance, l'assemblée décide d'élire comme suit:

Conseil d'administration

Mme Emanuela Brero, demeurant professionnellement au 20 Avenue Monterey, L- 2163 Luxembourg, administrateur;
Mme Stella Le Cras, professionnellement au 20 Avenue Monterey, L-2163 Luxembourg, administrateur;
M. Manuel Mouget, demeurant professionnellement au 20 Avenue Monterey, L-2163 Luxembourg, administrateur;
M. Pierre Denis, demeurant professionnellement au 20 Avenue Monterey, L-2163 Luxembourg, administrateur
M. Thomas Morana, demeurant professionnellement au 20 Avenue Monterey, L- 2163 Luxembourg, administrateur;
M. Stef Oostvogels, demeurant professionnellement au 1, Rue Spierzelt, L-8063 Bertrange, administrateur;
M. Yann Hilpert, demeurant professionnellement au 291, Route d'Arlon, L-1150 Luxembourg, administrateur;
Mme Delphine Tempé, demeurant professionnellement au 291, Route d'Arlon, L-1150 Luxembourg, administrateur;
M. Santiago Ramirez Larrauri, demeurant au 42, Calle Serrano, 1° Floor, E-28001 Madrid (Espagne), administrateur;
M. Andrea Minguzzi, demeurant professionnellement au 107 Rue de Percke, B-1180 Bruxelles, administrateur;
M. Francisco Javier de Jaime y Guijarro, demeurant au 42, Calle Serrano, 1° Floor, E-28001 Madrid (Espagne), administrateur;
M. Bruce Hardy McLain, demeurant au 913 Balmoral, 2 Praed Street, Londres W2 1JN (Royaume-Uni), administrateur;
M. Giorgio De Palma, demeurant au Via dell'Orso 8, I-20121 Milan, administrateur;
M. Eduardo Querol, demeurant au 331, Carrer de Llull, E-08019 Barcelone, administrateur
pour la période expirant à l'assemblée générale statuant sur l'exercice 2015.

Le mandat du réviseur d'entreprises agréé venant à échéance, l'assemblée décide de nommer comme suit:

Réviseur d'Entreprises agréé

Ernst & Young S.A. 7 rue Gabriel Lippmann, L-5365 Munsbach
pour la période expirant à l'assemblée générale statuant sur l'exercice 2015.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Citco C&T (Luxembourg) S.A.

Signature

Employé

Référence de publication: 2015062341/34.

(150071143) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 avril 2015.

LP One Halbergmoos Sarl, Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 37.500,00.

Siège social: L-5365 Munsbach, 6C, rue Gabriel Lippmann.
R.C.S. Luxembourg B 113.794.

EXTRAIT

Il résulte des résolutions prises par l'associé unique en date du 6 novembre 2014, que:

- Mme Monika KRAUSOVA, Gérant B de la Société a démissionné avec effet immédiat;

- M. Sascha JÖRGES, né le 6 juin 1977 à Langen (Allemagne) et résidant professionnellement au 14, Haydnstrasse, 64546 Mörfelden-Walldorf, Allemagne, a été nommé Gérant B de la Société avec effet au 6 novembre 2014 et ce pour une durée indéterminée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Munsbach, le 24 Avril 2015.

Référence de publication: 2015062352/16.

(150071631) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 avril 2015.

Lux-Civil Engineering Consulting S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2440 Luxembourg, 147, rue de Rollingergrund.

R.C.S. Luxembourg B 33.046.

Suivant lettre du 23 avril 2015 Marc Olinger, demeurant au 11, rue Raoul Follereau, L-1529 Luxembourg, démissionne de son mandat d'administrateur, et ce avec effet immédiat.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 avril 2015.

Pour la société

Référence de publication: 2015062355/12.

(150071048) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 avril 2015.

Mantex SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 24, rue Beaumont.

R.C.S. Luxembourg B 166.612.

Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 avril 2015.

Référence de publication: 2015062367/10.

(150071163) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 avril 2015.

Mantex SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 24, rue Beaumont.

R.C.S. Luxembourg B 166.612.

Il résulte d'une décision de la Société en date du 21 avril 2015, de:

- Rayer Monsieur Giovambattista PATERNO en tant qu'administrateur de la Société avec effet au 31 juillet 2014;

- Renommer Monsieur Peter MALLINSON, Madame Alessandra MANZUOLI, Monsieur Stefano LAGI, Monsieur Andrea BIAGIOTTI et Monsieur Alberto CAVADINI en tant qu'administrateurs de la Société avec effet immédiat et ce jusqu'à l'assemblée générale annuel qui se tiendra en 2016, approuvant les comptes annuels de la Sociétés au 31 décembre 2015; et

- Renommer Ernst & Young S.A. en tant que Réviseur d'entreprises agréé de la Société avec effet immédiat et ce jusqu'à l'assemblée générale annuel qui se tiendra en 2016, approuvant les comptes annuels de la Sociétés au 31 décembre 2015.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 avril 2015.

Référence de publication: 2015062368/17.

(150071558) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 avril 2015.

Metzger Luxembourg S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1899 Kockelscheuer, 13, allée de la Poudrerie.

R.C.S. Luxembourg B 172.345.

Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

METZGER Luxembourg S.A.

Référence de publication: 2015062387/10.

(150070919) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 avril 2015.

Nactus Investors S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1836 Luxembourg, 23, rue Jean Jaurès.
R.C.S. Luxembourg B 133.383.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire reportée tenue en date du 25 juillet 2014

Le mandat des administrateurs suivants est reconduit jusqu'à l'assemblée devant se tenir en 2019:

- Michael Dandois, administrateur B, 23 rue Jean Jaurès, L-1836 Luxembourg
- Antoine Meynial, administrateur B, 23 rue Jean Jaurès, L-1836 Luxembourg
- Stéphane Warnier, administrateur B, 23 rue Jean Jaurès, L-1836 Luxembourg
- Bertrand Kirszbaum, administrateur A, 31 chemin de Carabot, CH-1233 Bernex
- Walter Stresemann, administrateur A, 6 Place du Chevelu, CH-1201 Genève

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Dandois & Meynial

Référence de publication: 2015062406/16.

(150071043) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 avril 2015.

Nephilim S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R.C.S. Luxembourg B 174.387.

Monsieur RUELLO Riccardo administrateur unique de la société, réside actuellement au 40, Avenue du dix septembre L-2550 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

NEPHILIM S.A.

Référence de publication: 2015062407/12.

(150071121) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 avril 2015.

R.A.L. Development S.C.A. SPF, Société en Commandite par Actions - Société de Gestion de Patrimoine Familial.

Siège social: L-1940 Luxembourg, 370, route de Longwy.
R.C.S. Luxembourg B 196.329.

STATUTES

In the year two thousand and fifteen, on the sixth day of March.

Before us, Maître Martine SCHAEFFER, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

THERE APPEARED:

1. Mr Gagjik ADIBEKYAN property developer, born on 23 January 1951 in Erevan (Armenia), residing at Boulevard Dr Ernest Feltgen, N°28, L-1515 Luxembourg (Luxembourg).

(the "Unlimited Shareholder")

2. Mrs Eleonora ADIBEKIAN, building project manager, born on 12 December 1980 in Erevan (Armenia), residing at, Boulevard Dr Ernest Feltgen, N°28, L-1515 Luxembourg

3. Mrs Susanna ADIBEKYAN,, born on 23 November 1958 in Erevan (Armenia), residing at Boulevard Dr Ernest Feltgen, N°28, L-1515 Luxembourg (Luxembourg).

(the "Limited Shareholders")

Together the "Shareholders"

All here represented by Mrs Alexandra FUENTES, private employee, residing professionally in Luxemburg, by virtue of proxies given under private seal, which, initialled ne varietur by the proxy holder and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

The appearing parties, represented as above, have requested the undersigned notary, to state, as follows, the articles of incorporation of a family asset management company (société de gestion de patrimoine familial) (SPF for short) under the form of a partnership limited by shares (société en commandite par actions), which is hereby incorporated:

I. Name - Registered office - Object - Duration

Art. 1. Name.

1.1 The name of the company is “R.A.L. DEVELOPMENT S.C.A. SPF” (the Company). The Company is family asset management company established under the form of a corporate partnership limited by shares governed by the law of August 10, 1915, on commercial companies, as amended, and completed by the law dated 11th May 2007 concerning the family asset management company (société de gestion de patrimoine familial) (SPF for short) (the Law), as well as by these articles of association (the Articles).

1.2 The Company is formed between (i) the unlimited shareholder subscriber of the GP shares as general partner (the GP Shareholder) and (ii) the Limited Shareholders the subscribers of ordinary shares as limited partner, as well as all those other persons or entities who or which may become owners of ordinary shares issued by the Company (the Limited Shareholders). The Limited Shareholders and the GP Shareholder are hereafter collectively referred to as the Shareholders.

Art. 2. Registered office.

2.1 The registered office of the Company is established in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg. It may be transferred within the boundaries of the municipality by a resolution of the GP Shareholder. The registered office may further be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by a resolution of the general meeting of the shareholders acting in accordance with the conditions prescribed for the amendment to the Articles.

2.2 Branches, subsidiaries or other offices may be established either in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad by a resolution of the GP Shareholder. Where the GP Shareholder determines that extraordinary political or military developments or events have occurred or are imminent as determined in its sole discretion and that these developments or events may interfere with the normal activities of the Company at its registered office, or with the ease of communication between such office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the complete cessation of these circumstances. Such temporary measures shall have no effect on the nationality of the Company, which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, remains a Luxembourg incorporated company.

Art. 3. Corporate object. The sole object of the Company is the acquisition, the holding, the management and the realization of financial assets, within the meaning of the Law of August 5, 2005 on Financial Guarantee Contracts, as well as of cash monies and assets of any nature held in a bank account, excluding any commercial activity.

Financial assets according to the Law of August 5, 2005 on Financial Guarantee Contracts consist in (a) any transferable securities including, in particular, shares and other titles equivalent to shares, shares of undertakings for collective investment, bonds and debentures and any other form of proof of debt, certificates of deposit, notes, and bills of exchange; (b) securities conferring the right to acquire shares, bonds and debentures and other stocks by way of subscription, purchase or exchange; (c) forward financial instruments and securities conferring the right to a settlement in cash (except payment instruments); including money market instrument; (d) any other title representing property rights, claims or transferable securities; (e) any underlying instrument (be they related to indexes, raw materials, precious metals, foodstuff, metals, commodities or other goods or risks); (f) any claim related to the items listed under (a) to

(e) and any right concerning these items or related to them, whether these instruments are materialized or dematerialized, transferable by way of crediting on an account or by negotiation, bearer instruments or registered securities, endorsable or not, and irrespective of the applicable law.

The Company may take any supervision measures, may carry out any transactions, which the Company may deem useful to the accomplishment of its purposes but only under the condition that the Company does not involve itself in the management of its shareholdings companies, within the meaning of the SPF Law.

Art. 4. Duration.

4.1 The Company is formed for an unlimited duration.

4.2 The Company may be dissolved, at any time, by a resolution of the general meeting of the shareholders of the Company acting in accordance with the conditions prescribed for the amendment of the Articles.

4.3 The Company shall not be dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, incapacity, insolvency, bankruptcy or any similar event affecting one or several shareholders. In case of death, incapacity or inability of the GP Shareholder, article 112 of the Law shall apply.

4.4 More specifically in the event of death as well as in the case of legal incapacity, liquidation or other permanent situation preventing the GP Shareholder from acting as manager of the Company, the Company shall not be immediately dissolved and liquidated, provided that the Supervisory Board (as defined below) appoints an administrator, who need not be a shareholder, to adopt urgent measures and those of ordinary administration until a general meeting of Shareholders is held, which such administrator shall convene within fifteen (15) days of his appointment. At such general meeting, the shareholders may appoint, in accordance with the quorum and majority requirements for amendment to the Articles, a successor general partner. Failing such appointment, the Company shall be dissolved and liquidated.

II. Capital - Shares

Art. 5. Capital.

5.1 The Company's corporate capital is set at two million euro (EUR 2,000,000.-) represented by one (1) GP shares with a nominal value of one thousand euros (EUR 1,000.-) (the GP Shares) and one thousand nine hundred and ninety nine (1,999) ordinary shares with a nominal value of one thousand euros (EUR 1,000.-) (the Ordinary Shares), all subscribed paid up to 25%.

5.2 The Ordinary Shares and the GP Share(s) are collectively hereinafter referred to as the Shares, and individually, as a Share.

5.3 The share capital of the Company may be increased or reduced by resolution of the general meeting of the Shareholders of the Company acting in accordance with the conditions prescribed for the amendment to the Articles.

5.4 The authorised, but unissued and unsubscribed share capital of the Company (the "Authorised Capital") is ten million euros (EUR 10,000,000.-).

5.5 Within the limits out by these Articles and the 1915 Law, the General Partner is authorised and empowered to issue new Shares and any type of instruments convertible into Limited Shares (and upon exercise of these instruments, issue the relevant Limited Shares) ("Manager Issued Shares"), up to the limit of the Authorised Capital from time to time subject as follows:

5.6 the above authorisation will expire five years after the publication of the notarial act of incorporation of the Company provided that a further period or periods of authorisation following that period may be approved by Shareholders' Resolution to the extent permitted by the 1915 Law;

5.7 the General Partner may limit or cancel the Shareholders' preferential rights to subscribe for the Manager Issued Shares and may issue the Manager Issued Shares to such persons and at such price with or without a premium and paid up by contribution in kind or for cash or by incorporation of claims or capitalisation of reserves or in any other way as the Manager may determine, subject to the 1915 Law.

5.8 The General Partner is authorised to:

5.9 do all things necessary or desirable to amend this article *Erreur! Source du renvoi introuvable.* in order to reflect and record any change of issued share capital made pursuant to article 5.5;

5.10 take or authorise any actions necessary or desirable for the execution and/or publication of such amendment in accordance with the 1915 Law;

5.11 delegate to any person the duties of accepting subscriptions and receiving payment for any Manager Issued Shares and enacting any issue of Manager Issued Shares before a notary.

Art. 6. Shares.

6.1 The Shares are and shall remain in registered form (actions nominatives).

6.2 The Ordinary Shares

(a) All Ordinary Shares shall have the rights and obligations granted to them in accordance with the Articles and shall be identical in all respects.

(b) Each Ordinary Share is entitled to one vote at the general meetings of shareholders.

6.3 The GP Share(s)

(a) All GP Share(s) shall have the rights and obligations granted to them in accordance with the Articles and shall be identical in all respects.

(b) Each GP Share is entitled to one vote at the general meetings of shareholders.

6.4 A register of shares shall be kept at the registered office of the Company in accordance with the provisions of the Law and may be examined by each shareholder which so requests.

6.5 The shares are and will remain in registered form and the Corporation will at all times maintain a register for this purpose.

The sale of the shares, which are all nominal can only be done by means of a declaration of transfer to be entered in the Register of the nominal shares of the Corporation, the signatures of the transferor and transferee can be written on the said register of the nominal shares or on the transfer and acceptance deeds which will be attached to the said register.

The transfer of shares to all other third parties is subject to the following terms:

All transfers, whatever the cause may be, must, to become final and opposable to the Corporation, be approved by the Supervisory Board except in the case of legal succession, liquidation of joint estate between husband and wife, or sale to a husband or wife, or to an ascendant or descendant.

The transferor will be required to address to the registered office, a declaration by registered letter stating the planned transfer and giving the names, the forenames, profession and residence of the transferee and if the transferee is a company, the name and head office of the company, the number of shares to be transferred and the price of the transfer.

The Board shall immediately inform by registered letter the shareholders owner of shares of the same class as the shares to be transferred.

The pre-emption right of the partners must be exercised in the month of the information by the Board.

In case of total or partial non-exercise of this right at the end of this delay, the Supervisory Board can, if it does not approve the proposed transfer of shares and during a period of one month, buy all or part of the shares with the Corporation's reserves or have the shares bought by any physical or moral persons they designate, according to a price fixed every year by the Ordinary General Assembly.

Until the first Ordinary General Meeting, the sale price will exceptionally be that of the par value of the share.

In case of disapproval, the Board is not under obligation to justify its decision.

The foregoing rules will be applied for every case of transfer, even for transfers taking place by public auction for any reason whatsoever, and in particular as a result of liquidation of property or judicial settlement or winding-up of a shareholder company, as well as for transfers in favour of nonshareholders donees ad legatees.

If the above one month period runs out without the Supervisory Board having designated any transferees and without having regularised the transfer, this latter will be made to the person designated by the transferor in his declaration of transfer.

6.6 Any distribution made on Shares, whether in cash or in kind, in the form (including without limitation) as dividends, liquidation proceeds, redemption proceeds or otherwise, shall be paid and distributed to the Shareholders out of the sums available for distribution in accordance with the Law.

6.7. Towards the Company, the Shares are indivisible and the Company recognises only one owner per share. Joint co-owners shall appoint one sole person as their representative towards the Company.

6.8. The Company may redeem its own Shares within the limits set forth by the Law and the Articles.

Art. 7. Liability of the Shareholders.

7.1 The GP Shareholder is jointly and severally liable for all liabilities of the Company to the extent that they cannot be paid out of the assets of the Company.

7.2 The Limited Shareholders are liable up to the amount of the capital committed by them to the Company on subscribing the Shares.

III. Management - Representation

Art. 8. Management of the Company.

8.1 The Company shall be managed by the GP Shareholder.

8.2 All powers not expressly reserved by the Law or the present Articles to the Shareholders or to the Supervisory Board (as defined hereafter) fall within the competence of the GP Shareholder, which shall have all powers to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's object.

8.3 Special and limited powers may be delegated for determined matters to one or more agents, whether or not Shareholders, by the GP Shareholder.

8.3 The GP Shareholder is authorised to delegate the day-to-day management of the Company and the power to represent the Company in respect thereto to one or more officers, or other agents, whether or not Shareholders, acting individually or jointly.

8.4 The Company shall be bound towards third parties by the signature of the GP Shareholder or by the joint or single signature of any person(s) to whom such signatory power has been validly delegated and within the limits of such power.

8.5 No contract or other transaction between the Company and any other company or person shall be affected or invalidated by the fact that the GP Shareholder or any officer of the Company is interested in the transaction, or is a director, associate, officer or employee of such other company or person.

Art. 9. Liability.

9.1. To the extent permissible under Luxembourg law, the GP Shareholder and other officers of the Company, as well as those persons to whom such signatory powers have been validly delegated in accordance with articles 8.3 and 8.4 of these Articles, shall be indemnified out of the assets of the Company against all costs, charges, losses, damages and expenses incurred or sustained by them in connection with any actions, claims, suits or proceedings to which they may be made a party by reason of being or having been managers, officers or delegates of the Company, by reason of any transaction carried out by the Company, any contract entered into or any action performed, concurred in, or omitted, in connection with the execution of their duties, save for liabilities and expenses arising from their gross negligence or wilful default, in each case without prejudice to any other rights to which such persons may be entitled.

IV. General meetings of shareholders

Art. 10. Powers and voting rights.

10.2 The general meeting of Shareholders validly constituted represents all the Shareholders of the Company.

10.2 Resolutions of the Shareholders shall be adopted at general meetings (the General Meeting) of the Shareholders in accordance with the Law and these Articles.

Art. 11. Notices, quorum, majority and voting proceedings.

11.1 General Meetings shall be convened by the GP Shareholder or by the Supervisory Board by a notice setting forth the agenda and sent by registered mail at least eight (8) days prior to the meeting to each Shareholder at the Shareholder's address recorded in the register of shares

11.2 General Meetings shall be held at such place and time as may be specified in the convening notices of the meetings.

11.3 The meeting may be held without prior notice if all the Shareholders of the Company are present or represented at a General Meeting, and consider themselves as duly convened and informed of the agenda of the meeting.

11.4 A Shareholder may act at any General Meeting by appointing another person (who needs not be a Shareholder) as his proxyholder in writing, using any means of written communication including telegram, telex, facsimile or email.

11.5 Each Shareholder may also participate in any General Meeting by telephone or video conference call or by any other similar means of communication allowing all the persons taking part in the meeting to identify, hear and speak to each other. The participation in a meeting by these means is deemed equivalent to a participation in person to such meeting.

11.6 Each Shareholder may also vote by way of voting forms provided by the Company. These voting forms contain the date and place of the meeting, the agenda of the meeting, the text of the proposed resolutions as well as for each proposed resolution, three boxes allowing to vote in favour, against or abstain from voting on the proposed resolution. The voting forms must be sent by the Shareholders by mail, telegram, telex, facsimile or e-mail to the registered office of the Company. The Company shall only accept the voting forms which are received prior to the time of the meeting specified in the convening notice. Voting forms which show neither a vote (in favour or against the proposed resolutions) nor an abstention shall be null and void.

11.7 Except as otherwise required by the Law or these Articles, resolutions at a General Meeting duly convened shall be passed by a simple majority of those Shareholders present or represented, regardless of the number of Shareholders present or represented and the proportion of the share capital present or represented at such meeting.

11.8 An extraordinary General Meeting (such a meeting, an Extraordinary General Meeting) convened to amend any provisions of the Articles shall not validly deliberate unless at least one-half of the capital is represented and the agenda indicates the proposed amendments to the Articles. If this quorum is not reached, a second meeting shall be convened, in the manner prescribed by the Articles and the Law. The second meeting shall validly deliberate regardless of the proportion of the capital represented. At both meetings, resolutions, in order to be adopted, must be carried by at least two-thirds of the votes cast.

V. Supervision - Annual accounts - Allocation of profits

Art. 12. Supervisory Board.

12.1 The supervision of the Company, including the supervision of its books and accounts, shall be entrusted to a supervisory board of at least three members (the Supervisory Board), who need not be Shareholders. The members of the Supervisory Board shall be appointed by the general meeting of the Shareholders of the Company which shall determine their number, their remuneration and the term of their office. They shall be elected for a term not exceeding six years and shall be re-eligible.

12.2 The Supervisory Board must appoint a chairman among its members and it may choose a secretary.

12.3 The Supervisory Board shall have the powers of a statutory auditor, as provided for by the Law.

12.4 The Supervisory Board shall be consulted by the GP Shareholder on such matters as the GP Shareholder may determine and it shall authorise any actions of the GP Shareholder that may, pursuant to the Law or these Articles, exceed the powers of the GP Shareholder.

12.5 The Supervisory Board shall meet upon convocation by the GP Shareholder or by any of its members.

12.6 Written notice of any meeting of the Supervisory Board shall be given to all members at least 24 (twenty-four) hours in advance of the date set for such meeting, except in case of emergency, in which case the nature of such circumstances shall be set forth in the convening notice of the meeting of the Supervisory Board.

12.7 No such written notice is required if all members of the Supervisory Board are present or represented during the meeting and if they state to have been duly informed, and to have had full knowledge of the agenda, of the meeting. The written notice may be waived by the consent in writing, using any means of written communication including telegram, telex, facsimile or email, of each member of the Supervisory Board. Separate written notice shall not be required for meetings that are held at times and places prescribed in a schedule previously adopted by resolution of the Supervisory Board.

12.8 Any member of the Supervisory Board may act at any meeting of the Supervisory Board by appointing, in writing, using any means of written communication including telegram, telex, facsimile or e-mail, another member as his proxy.

12.9 The Supervisory Board can validly deliberate and act only if a majority of its members is present or represented. Resolutions of the Supervisory Board are validly taken by a majority of the vote cast. In the event that at any meeting the number of votes for and against a resolution is equal, the chairman of the meeting shall have a casting vote. The resolutions of the Supervisory Board shall be recorded in minutes signed by all the members present or represented at the meeting or by the secretary (if any).

12.10 Any member may participate in any meeting of the Supervisory Board by telephone or video conference call or by any other similar means of communication allowing all the persons taking part in the meeting to identify, and hear and speak to, each other. The participation in a meeting by these means is deemed equivalent to a participation in person at such meeting.

12.11 Circular resolutions signed by all the members of the Supervisory Board shall be valid and binding in the same manner as if passed at a meeting duly convened and held. Such signatures may appear on a single document or on multiple copies of an identical resolution and may be evidenced by an original, or by telegram, telex, facsimile or e-mail.

12.12 The members of the Supervisory Board assume, by reason of their mandate, no personal liability in relation to any commitment validly made by them in the name of the Company, provided such commitment is in compliance with these Articles as well as the applicable provisions of the Law.

12.13 To the extent permissible under Luxembourg law, the members of the Supervisory Board shall be indemnified out of the assets of the Company against all costs, charges, losses, damages and expenses incurred or sustained by them in connection with any actions, claims, suits or proceedings to which they may be made a party by reason of being or having been members of the Supervisory Board, in connection with the execution of their duties, save for liabilities and expenses arising from their gross negligence or wilful default, in each case without prejudice to any other rights to which they may be entitled.

Art. 13. Accounting year and annual general meeting.

13.1 The accounting year of the Company shall begin on the first of January and end on the thirty-first of December of each year.

13.2 Each year, with reference to the end of the Company's year, the GP Shareholder must prepare the balance sheet and the profit and loss account of the Company as well as an inventory including an indication of the value of the Company's assets and liabilities, with an annex summarising all the Company's commitments and the debts of the officers, directors, members of the supervisory board and statutory auditors of the Company.

13.3 The GP Shareholder shall, one month before the annual General Meeting, deliver documentary evidence and a report on the operations of the Company to the Supervisory Board of the Company who must prepare a report setting forth its proposals.

13.4 The annual General Meeting shall be held, in accordance with Luxembourg law, in Luxembourg at the address of the registered office of the Company or at such other place in the municipality of the registered office as may be specified in the convening notice of meeting, on the 20th of June of each year at 14.00 p.m. If such day is not a business day for banks in Luxembourg, the annual general meeting shall be held on the next following business day.

13.5 The annual General Meeting may be held abroad if, in the absolute and final judgement of the GP Shareholder, exceptional circumstances as stated into Article 2.2 of the Articles so require.

Art. 14. Allocation of profits.

14.1 From the annual net profits of the Company, five per cent (5%) shall be allocated to the reserve required by law. This allocation shall cease to be required as soon as such legal reserve amounts to ten per cent (10%) of the capital of the Company as stated or as increased or reduced from time to time as provided in article 5 of these Articles.

14.2 The General Meeting shall determine how the remainder of the annual net profits shall be disposed of and it may decide to pay dividends from time to time, as in its discretion it believes will best suit the corporate purpose and policy.

14.3 Dividends, when payable, shall be distributed at the time and place determined by the GP Shareholder, in accordance with the decision of the General Meeting. The dividends may be paid in euro or any other currency selected by the GP Shareholder.

14.4 Interim dividends may be distributed, at any time, under the following conditions:

(i) interim accounts are drawn up by the GP Shareholder;

(ii) these interim accounts show that sufficient profits and other reserves (including share premium) are available for distribution; it being understood that the amount to be distributed may not exceed profits made since the end of the last financial year for which the annual accounts have been approved, if any, increased by carried forward profits and distributable reserves and decreased by carried forward losses and sums to be allocated to the legal or a statutory reserve;

(iii) the decision to distribute interim dividends is taken by the GP Shareholder, within two (2) months from the date of the interim accounts; and

(iv) in its report to the GP Shareholder, the Supervisory Board must verify whether the above conditions have been satisfied.

VI. Dissolution - Liquidation

15.1 In the event of dissolution of the Company, the liquidation shall be carried out by one or several liquidators, who do not need to be Shareholders, appointed by a resolution of the General Meeting which shall determine their powers and remuneration. Unless otherwise provided for in the resolution of the General Meeting or by Law, the liquidators shall be invested with the broadest powers for the realisation of the assets and payments of the liabilities of the Company.

15.2 The surplus resulting from the realisation of the assets and the payment of the liabilities of the Company shall be paid to the Shareholders in proportion to the Shares held by each Shareholder in the Company.

VII. General provision

16.1. Notices and communications are made or waived and circular resolutions are evidenced in writing, by telegram, telefax, e-mail or any other means of electronic communication.

16.2. Powers of attorney are granted by any of the means described above. Powers of attorney in connection with Supervisory Board meetings may also be granted by a member of the Supervisory Board, in accordance with such conditions as may be accepted by the Supervisory Board.

16.3. Signatures may be in handwritten or electronic form, provided they fulfil all legal requirements to be deemed equivalent to handwritten signatures. Signatures of circular resolutions or resolutions adopted by telephone or video conference are affixed on one original or on several counterparts of the same document, all of which taken together, constitute one and the same document.

16.4. All matters not expressly governed by the Articles shall be determined in accordance with the law of August 10th, 1915 on commercial companies and to the laws modifying it and and the law of the 11 May 2007 concerning the family asset management company “société de gestion de patrimoine familial (SPF)” and, subject to any non waivable provisions of the law, any agreement entered into by the shareholders from time to time.

Transitional provision

The first financial year begins on the date of this deed and ends on the thirty-first of December 2015.

Subscription and payment

The subscribers have subscribed the shares to be issued as follows:

Subscriber	Number of shares	Subscribed amount EUR
Gadgik Adibekyan	1 GP Share	250.-
Susanna Adibekyan	1,000 Limited Shares	250,000
Eleonora Adibekian	999 Limited Shares	249,750
TOTAL	2,000 Shares	500,000 EUR.-

The shares have been fully paid up so that the amount of EUR 500,000,- (five hundred thousand euros) is at the Company's disposal and evidence thereof has been given to the undersigned notary.

Costs

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever to be borne by the Company in connection with its incorporation are estimated at approximately three thousand two hundred Euro.

Resolutions of the shareholders

Immediately after the incorporation of the Company, its shareholders, representing the entire subscribed share capital, adopted the following resolutions:

1. The following are appointed as members of the supervisory board of the Company for a period of six (6) years, their mandates will terminate immediately after the annual general meeting of shareholders to be held in 2020:

- Mr Dominique FONTAINE, private employee, born on 19 November 1965 in Saint-Mard (Belgium), residing in 78, Rue Castel, B-6700 Arlon (Belgium)

- Mr Michel REYNDERS, private employee, born on 17 May 1961 in Hasselt (Belgium), residing professionally in 370, Route de Longwy, L-1940 Luxembourg,

2. The registered office of the Company is located at 370, Route de Longwy, L-1940 Luxembourg (Luxembourg)

Declaration

The undersigned notary herewith declares having verified the existence of the conditions provided for or referred to in articles 26 of the Law and expressly states that they have been complied with.

The undersigned notary, who understands and speaks English, states that at the request of the appearing parties, this deed is drawn up in English, followed by a French version, and that in the case of divergences between the English text and the French text, the English text prevails.

WHEREOF, this deed was drawn up in Luxembourg, on the day stated above.

This deed has been read to the representatives of the appearing parties, who have signed it together with the undersigned notary.

Suit la traduction française du texte qui précède

L'an deux mille quinze, le six mars.

Par-devant nous, Maître Martine SCHAEFFER, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

ONT COMPARU:

1. Mr Gagjik ADIBEKYAN, promoteur immobilier, né le 23 janvier 1951 à Erevan (Arménie), demeurant au 28, Boulevard Dr Ernest Feltgen, L-1515 Luxembourg (Luxembourg).

(l'«Actionnaire Commandité»)

2. Madame Susanna ADIBEKYAN, né le 23 novembre 1958, à Erevan (Arménie) demeurant au 28, Boulevard Dr Ernest Feltgen, L-1515 Luxembourg (Luxembourg).

3. Madame Eleonora ADIBEKIAN, chef de projet immobilier, née à Erevan (Arménie), le 12 décembre 1980, et demeurant au 28, Boulevard Dr Ernest Feltgen, L-1515 Luxembourg (Luxembourg).

(les «Actionnaires Commanditaires»)

Ensemble les «Actionnaires».

Tous ici représentés par Mme Alexandra FUENTES, employée privée, demeurant professionnellement à Luxembourg, en vertu de procurations données sous seing privé, lesquelles, paraphées ne varietur par le mandataire et le Notaire instrumentant, resteront annexées au présent acte pour être formalisées avec lui.

Les parties comparantes, représentées comme indiqué ci-dessus, ont prié le notaire instrumentant d'acter de la façon suivante, les statuts d'une société en commandite par actions qui est ainsi constituée:

I. Dénomination - Siège - Objet - Durée

Art. 1^{er}. Dénomination.

1.3 La dénomination de la société «R.A.L. DEVELOPMENT S.C.A. SPF» (la Société). La Société est une société de gestion de patrimoine familiale établie sous la forme d'une société en commandite par actions régie par la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales dans la version modifiée et telle que complétée par la loi du 11 mai 2007 sur la société de gestion de patrimoine familial - SPF en abrégé (la Loi), de même que par les présents Statuts (les Statuts).

1.4 La Société est formée entre (i) l'actionnaire commandité souscripteur des actions de l'AC en tant que commandité (l'Actionnaire AC) et (ii) les Actionnaires commanditaires souscripteurs des actions ordinaires en tant que commanditaire, de même que toute autre personne ou entité qui viendra à détenir des actions ordinaires émises par la Société (les Actionnaires commanditaires). Les Actionnaires commanditaires et l'Actionnaire AC seront désignés par la suite collectivement par les Actionnaires.

Art. 2. Siège.

2.3 Le siège de la Société est établi à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg. Il pourra être transféré sur le territoire de la commune par une résolution de l'Actionnaire AC. Le siège pourra également être transféré à n'importe quel autre endroit dans le Grand-Duché de Luxembourg par une résolution de l'Assemblée générale des actionnaires en accord avec les conditions prévues pour la modification des Statuts.

2.4 Des agences, succursales ou autres bureaux pourront être établis soit au Grand-Duché de Luxembourg ou à l'étranger par une résolution de l'Actionnaire AC. Si l'Actionnaire AC détermine que des développements ou événements extraordinaires de nature politique ou militaire ont eu lieu ou sont imminents, tel que déterminé à sa seule discrétion, et que ces développements ou événements pourraient avoir une influence sur les activités normales de la Société à son siège ou sur la facilité de la communication entre ce siège et des personnes à l'étranger, le siège pourra être temporairement transféré à l'étranger jusqu'à ce que ces circonstances aient complètement cessé. De telles mesures temporaires ne pourront pas avoir d'effet sur la nationalité de la Société, qui, malgré ce transfert temporaire du siège, restera une Société luxembourgeoise.

Art. 3. Objet social. Le seul objet de la Société est l'acquisition, la détention, la gestion et la réalisation d'avoirs financiers (instruments financiers) dans le sens de la loi du 5 août 2005 sur les Contrats de Garantie Financière, de même que de toutes liquidités et tous avoirs de quelque nature que ce soit, détenus sur un compte bancaire à l'exclusion de toute activité commerciale.

Les avoirs financiers suivant la loi du 5 août 2005 sur les Contrats de Garantie Financières consistent en (a) toutes les valeurs mobilières et autres titres, notamment les actions et autres titres assimilables à des actions, des parts de sociétés et d'organismes de placement collectif, les obligations et les autres titres de créance, les certificats de dépôt, bons de caisse et les effets de commerce;

(b) les titres conférant le droit d'acquérir des actions, obligations ou autres titres par voie de souscription, d'achat ou d'échange;

(c) les instruments financiers à terme et les titres donnant lieu à un règlement en espèces (à l'exclusion des instruments de paiement); y compris les instruments du marché monétaire;

(d) tous autres titres représentatifs de droits de propriété, de créances ou de valeurs mobilières; (e) tous les instruments relatifs à des sous-jacents financiers, à des indices, à des matières premières, à des matières précieuses, à des denrées, métaux ou marchandises, à d'autres biens ou risques;

(f) les créances relatives aux différents éléments énumérés sub (a) à (e) ou les droits sur ou relatifs à ces différents éléments que ces instruments financiers soient matérialisés ou dématérialisés, transmissibles par inscription en compte ou tradition, au porteur ou nominatifs, endossables ou non-endossables et quel que soit le droit qui leur est applicable.

La Société pourra prendre toutes les mesures de surveillance et effectuer toute transaction, que la Société estimera utile pour l'accomplissement de son objet mais uniquement sous la condition que la Société ne s'implique pas dans la gestion de ses sociétés actionnaires dans le sens de la Loi SPF.

Art. 4. Durée.

4.1 La Société est formée pour une durée indéterminée.

4.2 La Société pourra être dissoute à tout moment par une résolution de l'Assemblée générale des actionnaires de la Société en accord avec les conditions prévues pour la modification des Statuts.

4.3 La Société ne sera pas dissoute par le décès, la suspension des droits civils, l'incapacité, l'insolvabilité, la faillite ou tout événement similaire d'un ou de plusieurs Actionnaires. En cas de décès ou d'incapacité de l'Actionnaire AC, l'article 112 de la Loi s'appliquera.

4.4 Plus particulièrement, dans le cas du décès ainsi que dans le cas d'incapacité légale, liquidation ou autre situation permanente empêchant l'Actionnaire AC d'agir en tant que directeur de la Société, la Société ne sera pas immédiatement dissoute et liquidée si le Conseil de Surveillance (tel que défini par la suite) désigne un administrateur, qui n'a pas besoin d'être Actionnaire, pour adopter les mesures urgentes et celles tombant sous l'administration ordinaire jusqu'à ce que une Assemblée générale des actionnaires soit tenue que cet administrateur devra convoquer endéans quinze (15) jours de sa nomination. Lors de cette Assemblée générale, les Actionnaires pourront désigner, en accord avec les exigences de quorum et de majorité applicables pour la modification des Statuts, un successeur commandité. A défaut d'une telle désignation, la Société sera dissoute et liquidée.

II. Capital - Actions

Art. 5. Capital.

5.12 Le capital social de la Société s'élève à deux millions d'euros (EUR 2.000.000.-) représenté par une (1) Action AC avec une valeur nominale de mille euros (EUR 1.000.-) (l'Action AC) et mille neuf cent quatre-vingt dix-neuf (1.999) actions ordinaires avec une valeur nominale de mille euros (EUR 1.000.-) (les Actions ordinaires), toutes souscrites et libérées à concurrence de 25%.

5.13 Les Actions ordinaires et l'(les) Action(s) AC seront désignées collectivement par Actions et individuellement par Action par la suite.

5.14 Le capital de la Société pourra être augmenté ou réduit par une résolution de l'Assemblée générale des actionnaires de la Société en accord avec les conditions prévues pour la modification des Statuts jusqu'à dix millions d'euros (EUR 10.000.000.-).

5.15 Dans les limites prévues par les présents Statuts et la Loi 1915, le Commandité est autorisé à émettre de nouvelles Actions et tout type d'instruments convertibles en Actions de commanditaire (et à l'exercice de ces instruments, émettre les Actions de commanditaire correspondantes) ("Actions émises par le Directeur"), dans la limite du capital autorisé sous les conditions suivantes:

5.16 L'autorisation ci-dessus prendra fin cinq ans après la publication de l'acte notarié de la constitution de la Société sous réserve d'acceptation d'une ou de plusieurs périodes d'autorisation ultérieures après cette période par une résolution des Actionnaires dans la mesure permise par la Loi 1915;

5.17 Le Commandité pourra limiter ou annuler les droits préférentiels des Actionnaires pour la souscription des Actions émises par le Directeur et pourra émettre de telles Actions émises par le Directeur pour des personnes et pour un prix avec ou sans prime, payées par apport en nature ou contre liquide ou par incorporation de créances ou par capitalisation des réserves ou d'une quelconque autre manière que le Directeur déterminera en accord avec la Loi 1915.

5.18 Le Commandité est autorisé à:

- Prendre toutes les actions nécessaires et souhaitables pour modifier le présent article afin d'intégrer tout changement dans le capital effectué suite à l'article 5.5;
- Prendre ou autoriser toute action nécessaire ou désirable pour l'exécution et/ou la publication de cette modification en accord avec la Loi 1915;
- Déléguer à toute personne les tâches d'accepter les souscriptions et de recevoir le paiement pour toutes les Actions émises par le Directeur et de faire acter les Actions émises par le Directeur devant un notaire.

Art. 6. Actions.

6.1 Les Actions sont et resteront sous forme nominative (actions nominatives).

6.2 Les Actions ordinaires

(a) Toutes les Actions ordinaires auront les droits et les obligations qui leur seront conférés en accord avec les Statuts et seront identiques dans tous les aspects.

(b) Chaque Action ordinaire donne droit à une voix lors de l'Assemblée générale des actionnaires.

6.3 L'(les) Action(s) AC

(a) Toutes les Actions AC auront les droits et les obligations qui leur seront conférés en accord avec les Statuts et seront identiques dans tous les aspects.

(b) Chaque Action AC donne droit à une voix lors de l'Assemblée générale des actionnaires.

6.4 Un registre d'actions sera tenu au siège de la Société en accord avec les dispositions de la Loi et pourra être consulté par chaque Actionnaire qui le demande.

6.5 La vente d'actions, qui sont toutes nominatives, ne peut se faire que moyennant une déclaration de transfert à inscrire dans le registre des actions nominatives de la Société, les signatures du cédant et du cessionnaire peuvent figurer dans ce registre des actions nominatives ou sur les actes de transfert et d'acceptation à annexer à ce registre.

Le transfert d'actions à un tiers est soumis aux conditions suivantes:

Tout transfert, pour quelque raison que ce soit, doit, pour être effectif et opposable à la Société, être approuvé par le Conseil de Surveillance sauf en cas de succession légale, liquidation de la communauté de biens entre époux ou vente entre époux ou à des ascendants ou descendants.

Le cédant devra envoyer au siège de la Société une déclaration par lettre recommandée indiquant le transfert envisagé avec les noms, prénoms, profession et demeure du cessionnaire et si ce dernier est une société, la dénomination et le siège de cette société, le nombre d'actions à transférer et le prix du transfert.

Le Conseil informera immédiatement par lettre recommandée les Actionnaires possédant des actions de la même classe que les actions à transférer.

Le droit de préemption des commanditaires doit être exercé au courant du mois de l'information par le Conseil.

En cas d'un non-exercice total ou partiel de ce droit à la fin de cette période, le Conseil de Surveillance peut, s'il n'approuve pas le transfert d'actions envisagé et pendant la période d'un mois, acheter la totalité ou une partie des actions avec les réserves de la Société ou faire acheter les actions par des personnes physiques ou morales désignées par le Conseil pour un prix déterminé chaque année par l'Assemblée générale ordinaire.

Jusqu'à la tenue de la première l'Assemblée générale ordinaire, le prix de vente sera exceptionnellement celui de la valeur nominale de l'action.

En cas de désaccord, le Conseil n'est pas obligé de justifier sa décision.

Les règles précédentes s'appliquent à tous les cas de transfert, même à ceux réalisés par vente publique pour quelque raison que ce soit, et en particulier comme résultat d'une liquidation de biens ou d'une administration judiciaire ou d'une dissolution d'un Actionnaire de la Société, de même qu'aux transferts en faveur de non-actionnaires donataires et légataires.

Si à la fin de la période d'un mois spécifiée ci-dessus, le Conseil de Surveillance n'a pas désigné de cessionnaire et sans avoir régularisé le transfert, celui-ci pourra se faire à la personne désignée par le cédant dans sa déclaration de transfert.

6.6 Toute distribution sur actions, en liquide ou en nature, dans la forme (notamment) de dividendes, produit de liquidation, produit de rachat ou autres, sera payée et distribuée aux Actionnaires à partir des montants disponibles pour la distribution en accord avec la Loi.

6.7. Envers la Société, les Actions sont indivisibles et la Société ne reconnaît qu'un seul propriétaire par action. Les copropriétaires indiqueront une seule personne qui les représentera envers la Société.

6.9. La Société pourra racheter ses Actions dans les limites déterminées par la Loi et les Statuts.

Art. 7. Responsabilités des Actionnaires.

7.3 L'Actionnaire AC est responsable conjointement et solidairement pour toutes les dettes de la Société dans la mesure où elles ne peuvent pas être payées par les avoirs de la Société.

7.4 Les Actionnaires commanditaires sont responsables à concurrence du montant du capital qu'ils ont engagé dans la Société pour la souscription des Actions.

III. Administration - Représentation

Art. 8. Administration de la Société.

8.6 La Société sera gérée par l'Actionnaire AC.

8.7 Tous les pouvoirs non-expressément réservés par la Loi ou les présents Statuts aux Actionnaires ou au Conseil de Surveillance (tel que défini ci-après) sont dans la compétence de l'Actionnaire AC, qui aura les pouvoirs de réaliser et d'approuver tout acte et opération en accord avec l'objet de la Société.

8.3 Des pouvoirs spéciaux et limités pourront être délégués pour des affaires particulières à un ou plusieurs agents, Actionnaires ou non, par l'Actionnaire AC.

8.8 L'Actionnaire AC est autorisé à déléguer la gestion quotidienne de la Société et le pouvoir de représenter la Société à un ou plusieurs représentants ou agents, Actionnaires ou non, agissant individuellement ou conjointement.

8.9 La Société est engagée envers les tiers par la signature de l'Actionnaire AC ou par la signature conjointe ou unique de toute personne à qui un tel pouvoir de signature aura été valablement délégué et dans les limites de ce pouvoir.

8.10 Aucun contrat ou autre transaction entre la Société et une autre société ou personne ne sera affecté ou invalidé par le fait que l'Actionnaire AC ou un représentant de la Société est intéressé dans la transaction ou est un directeur, associé, représentant ou employé de cette autre société ou personne.

Art. 9. Responsabilité.

9.2. Dans la mesure permise sous la législation luxembourgeoise, l'Actionnaire AC et les autres représentants de la Société, de même que les personnes à qui des pouvoirs de signature auront été valablement délégués suivant les articles 8.3 et 8.4 des présents Statuts, seront indemnisés par les avoirs de la Société pour tous les coûts, frais, pertes, dommages et dépenses engagés ou encourus en relation avec toute action, plainte, procédure auxquelles ils pourront être partie en raison de leur fonction actuelle ou passée de directeur, représentant ou délégué de la Société, en raison d'une transaction effectuée par la Société, tout contrat signé ou toute autre action réalisée, avec la participation, ou omise, en relation avec l'exécution de leurs fonctions sauf pour les créances et dépenses résultant de leur négligence grave ou faute intentionnelle, chaque fois sans préjudice de tout autre droit qui pourrait échoir à cette personne.

IV. Assemblée générale des actionnaires

Art. 10. Pouvoirs et droits de vote.

10.2 L'Assemblée générale des actionnaires valablement constituée représente tous les Actionnaires de la Société.

10.2 Les résolutions des Actionnaires seront prises lors des Assemblées générales (l'Assemblée générale) des actionnaires en accord avec la Loi et les présents Statuts.

Art. 11. Convocations, quorum, majorité et procédures de vote.

11.9 Les Assemblées générales sont convoquées par l'Actionnaire AC ou par le Conseil de Surveillance par une convocation contenant l'ordre du jour et envoyée par lettre recommandée au moins huit (8) jours avant l'assemblée à chaque Actionnaire à l'adresse qui figure dans le registre des actions

11.10 Les Assemblées générales seront tenues au lieu et à l'heure indiqués dans les convocations à ces assemblées.

11.11 L'Assemblée pourra se tenir sans convocation préalable si tous les Actionnaires de la Société sont présents ou représentés à l'Assemblée générale et se considèrent comme dûment convoqués et informés de l'ordre du jour de l'Assemblée.

11.12 Un Actionnaire pourra agir à toute Assemblée générale en désignant une autre personne (qui n'a pas besoin d'être Actionnaire) comme son représentant par écrit en utilisant les moyens de communication écrite comme le télégramme, télex, télécopie ou courrier électronique.

11.13 Chaque Actionnaire pourra également participer dans toute Assemblée générale par conférence téléphonique ou vidéo (conférence call) ou par tout moyen de communication similaire permettant aux personnes qui participent dans cette assemblée de s'identifier, s'entendre et se parler. La participation à une assemblée par ces moyens est considérée comme équivalente à la participation en personne à cette assemblée.

11.14 Chaque Actionnaire pourra également voter en utilisant les bulletins de vote mis à disposition par la Société. Ces bulletins de vote comportent la date et le lieu de l'assemblée, l'ordre de jour de l'assemblée, le texte des résolutions proposées de même que pour toute résolution proposée, trois cases permettant de voter pour, contre ou de s'abstenir du vote pour les résolutions proposées. Les bulletins de vote doivent être envoyés par les Actionnaires par courrier, télégramme, télex, télécopie ou courrier électronique au siège de la Société. La Société acceptera uniquement les bulletins de vote qui sont reçus avant l'heure de l'assemblée spécifiée dans la convocation. Les bulletins de vote n'indiquant pas de vote (pour ou contre les résolutions proposées) ni d'abstention seront nuls et non-valables.

11.15 Sauf si autrement requis par la Loi ou les présents Statuts, les résolutions aux Assemblées générales dûment convoquées seront prises à la majorité simple des Actionnaires présents ou représentés indépendamment du nombre d'Actionnaires présents ou représentés et de la proportion du capital présente ou représentée à cette assemblée.

11.16 Une Assemblée générale extraordinaire (Assemblée générale extraordinaire) convoquée pour la modification des Statuts ne pourra délibérer valablement que si au moins la moitié du capital est représentée et que l'ordre du jour indique les modifications proposées des Statuts. Si un tel quorum n'est pas atteint, une deuxième assemblée sera convoquée tel que prévu par les Statuts et la Loi. Cette deuxième assemblée pourra délibérer valablement indépendamment de la proportion de capital représentée. A ces deux assemblées, les résolutions doivent être adoptées par au moins deux tiers des voix.

V. Surveillance - Comptes annuels - Distribution des bénéfices

Art. 12. Conseil de Surveillance.

12.14 La surveillance de la Société, y compris la surveillance de ses livres et des comptes appartient au Conseil de Surveillance composé de trois membres au moins (le Conseil de Surveillance), qui n'ont pas besoin d'être Actionnaires. Les membres du Conseil de Surveillance seront désignés par l'Assemblée générale des actionnaires de la Société, qui détermine leur nombre, leur rémunération et la durée de leur mandat. Ils sont élus pour un mandat ne dépassant pas six ans et peuvent être réélus.

12.15 Le Conseil de Surveillance doit désigner un président parmi ses membres et pourra désigner un secrétaire.

12.16 Le Conseil de Surveillance aura les pouvoirs de réviseur tel que déterminé par la Loi.

12.17 Le Conseil de Surveillance sera consulté par l'Actionnaire AC sur les affaires que l'Actionnaire AC déterminera et autorisera toute action de l'Actionnaire AC qui, sur base de la Loi et des Statuts, pourrait dépasser les pouvoirs de l'Actionnaire AC.

12.18 Le Conseil de Surveillance se réunit sur convocation par l'Actionnaire AC ou par un de ses membres.

12.19 Des convocations écrites à une réunion du Conseil de Surveillance seront faites aux membres au moins 24 (vingt-quatre) heures par avance de la date de cette réunion sauf en cas d'urgence, dans quel cas la nature de ces circonstances sera indiquée dans les convocations à la réunion du Conseil de Surveillance.

12.20 Une convocation écrite ne sera pas nécessaire si tous les membres du Conseil de Surveillance sont présents ou représentés pendant la réunion et déclarent qu'ils se considèrent dûment convoqués et informés de l'ordre du jour de la réunion. La convocation écrite pourra être omise en cas d'accord écrit, en utilisant les moyens de communication écrite comme le télégramme, télex, télécopie ou courrier électronique, de chaque membre du Conseil de Surveillance. Des convocations écrites séparées ne seront pas requises pour des réunions qui seront tenues à des endroits et heures prévus dans un agenda adopté préalablement par une résolution du Conseil de Surveillance.

12.21 Chaque membre du Conseil de Surveillance pourra agir à toute réunion du Conseil de Surveillance en désignant par écrit un autre membre comme son représentant en utilisant les moyens de communication écrite comme le télégramme, télex, télécopie ou courrier électronique.

12.22 Le Conseil de Surveillance peut uniquement délibérer et agir valablement si la majorité de ses membres est présente ou représentée. Les résolutions du Conseil de Surveillance sont prises valablement par la majorité des voix. En cas de partage des voix lors d'une réunion, le président de cette réunion aura la voix déterminante. Les résolutions du Conseil de Surveillance seront notées dans des procès-verbaux signés par tous les membres présents ou représentés à la réunion et par le secrétaire (le cas échéant).

12.23 Chaque membre pourra participer aux réunions du Conseil de Surveillance par conférence téléphonique ou vidéo (conference call) ou par tout moyen de communication similaire permettant aux personnes qui participent à cette réunion de s'identifier, s'entendre et se parler. La participation à une réunion par ces moyens est considérée comme équivalente à la participation en personne à cette réunion.

12.24 Les résolutions prises par circulaire seront signées par tous les membres du Conseil de Surveillance et seront valables et applicables de la même manière que si elles avaient été prises lors d'une réunion dûment convoquée et tenue. Ces signatures peuvent figurer sur un seul document ou sur plusieurs copies d'une résolution identique, sur un exemplaire original, par télégramme, télex, télécopie ou courrier électronique.

12.25 Les membres du Conseil de Surveillance n'encourent, en raison de leur mandat, aucune responsabilité personnelle en relation avec tout engagement valablement pris par eux au nom de la Société si un tel engagement est en accord avec les présents Statuts et les dispositions applicables de la Loi.

12.26 Dans la mesure permise par la législation luxembourgeoise, les membres du Conseil de Surveillance seront indemnisés par les avoirs de la Société pour tous les coûts, frais, pertes, dommages et dépenses engagés ou encourus en relation avec toute action, plainte, procédure auxquelles ils pourront être partie en raison de leur fonction actuelle ou passée de membre du Conseil de Surveillance en relation avec l'exécution de leurs fonctions sauf pour les créances et dépenses résultant de leur négligence grave ou faute intentionnelle, chaque fois sans préjudice de tout autre droit qui pourrait leur échoir.

Art. 13. Exercice social et Assemblée générale annuelle.

13.6 L'exercice social de la Société débute le premier janvier et se termine le trente-et-un décembre de chaque année.

13.7 Chaque année, à la fin de l'exercice de la Société, l'Actionnaire AC devra préparer un bilan et le compte pertes et profits de la Société de même qu'un inventaire comprenant l'indication de la valeur de l'actif et du passif de la Société avec en annexe un tableau reprenant tous les engagements de la Société et les dettes des représentants, directeurs, membres du Conseil de Surveillance et réviseurs de la Société.

13.8 L'Actionnaire AC remettra, un mois avant l'Assemblée générale annuelle, les documents et un rapport concernant les opérations de la Société au Conseil de Surveillance de la Société qui doit préparer un rapport contenant ses propositions.

13.9 L'Assemblée générale annuelle sera tenue, en accord avec la législation luxembourgeoise, à Luxembourg à l'adresse du siège de la Société ou à tout autre endroit dans la commune du siège tel que spécifié dans la convocation pour cette assemblée le 20 du mois de juin de chaque année à 2 heures de l'après-midi. Si ce jour n'est pas un jour ouvrable pour les banques au Luxembourg, l'Assemblée générale annuelle sera tenue le jour ouvrable suivant.

13.10 L'Assemblée générale annuelle pourra être tenue à l'étranger si de l'avis absolu et final de l'Actionnaire AC, des circonstances exceptionnelles telles que stipulées dans l'Article 2.2 des Statuts le rendent nécessaire.

Art. 14. Distribution des bénéfices.

14.5 Sur les bénéfices annuels de la Société, cinq pourcents (5%) seront alloués à la réserve légale. Cette attribution cessera d'être nécessaire lorsque cette réserve légale aura atteint dix pourcents (10%) du capital de la Société tel que figurant, augmenté ou réduit, dans l'article 5 des présents Statuts.

14.6 L'Assemblée générale déterminera l'attribution des bénéfices annuels résiduels et pourra décider de payer des dividendes et décidera à sa discrétion selon les meilleurs intérêts de la Société.

14.7 Les cas échéant, les dividendes seront distribués au moment et aux endroits déterminés par l'Actionnaire AC, en accord avec la décision de l'Assemblée générale. Les dividendes peuvent être payés en euro ou dans toute monnaie déterminée par l'Actionnaire AC.

14.8 Des dividendes intérimaires peuvent être distribués à tout moment dans les conditions suivantes:

(v) Des comptes intérimaires sont établis par l'Actionnaire AC;

(vi) Ces comptes intérimaires indiquent que suffisamment de bénéfices et de réserves (y compris une prime d'action) sont disponibles pour la distribution; étant entendu que le montant à distribuer ne pourra pas dépasser les bénéfices réalisés depuis la fin du dernier exercice pour lequel les comptes annuels ont été approuvés, le cas échéant, augmenté par les bénéfices reportés et réserves distribuables et diminué par les pertes reportées et les montants alloués à la réserve légale ou statutaire;

(vii) La décision de distribuer des dividendes intérimaires est prise par l'Actionnaire AC, endéans deux (2) mois de la date des comptes intérimaires; et

(viii) Dans son rapport à l'Actionnaire AC, le Conseil de Surveillance doit vérifier si les conditions ci-dessus ont été respectées.

VI. Dissolution - Liquidation

15.1 Dans le cas de la dissolution de la Société, la liquidation sera effectuée par un ou plusieurs liquidateurs, qui n'ont pas besoin d'être Actionnaires, désignés par une résolution de l'Assemblée générale qui déterminera leurs pouvoirs et leur rémunération. Sauf disposition contraire dans la résolution de l'Assemblée générale ou la Loi, les liquidateurs disposeront des pouvoirs les plus étendus pour réaliser les actifs et payer les dettes de la Société.

15.2 Le surplus résultant de la réalisation des actifs et du paiement des dettes de la Société sera payé aux Actionnaires en proportion des Actions détenues par chaque Actionnaire dans la Société.

VII. Dispositions générales

16.1 Les convocations et les communications sont faites ou omises et les résolutions circulaires sont documentées par écrit, par télégramme, télex, télécopie, courrier électronique ou tout autre moyen de communication électronique.

16.2 Les procurations sont données par un quelconque des moyens figurant ci-dessus. Les procurations en relation avec les réunions du Conseil de Surveillance peuvent également être données par un membre du Conseil de Surveillance en accord avec les conditions acceptées par le Conseil de Surveillance.

16.3 Les signatures peuvent être manuscrites ou sous forme électronique, sous condition qu'elles remplissent toutes les exigences légales pour être considérées comme équivalentes à une signature manuscrite. Les signatures des résolutions circulaires ou des résolutions adoptées par conférence téléphonique ou vidéo (conference call) sont apposées sur un original ou sur plusieurs exemplaires du même document, qui tous ensemble constituent le seul et même document.

16.4 Tous les points non expressément régis par les présents Statuts seront réglés en accord avec la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales dans sa version modifiée et par la loi du 11 mai 2007 sur la Société de gestion de patrimoine familial (SPF) et soumis à toute disposition impérative de la loi et tout accord signé par les actionnaires.

Disposition transitoire

Le premier exercice social commence à la date du présent acte et s'achève le 31 décembre 2015.

Souscription et libération

Les souscripteurs ont souscrits les actions émises de la façon suivante:

Souscripteur	Nombre d'actions	Montant souscrit EUR
Gadgik Adibekyan	1 Action de Commandité	250.-
Susanna Adibekyan	1,000 Actions Ordinaires	250,000
Eleonora Adibekyan	999 Actions Ordinaires	249,750
TOTAL	2,000 Actions	500,000 EUR.-

Frais

Les dépenses, coûts, honoraires et charges de toutes sortes qui incombent à la Société du fait de sa constitution s'élèvent approximativement à trois mille deux cents euros (EUR 3.200.-).

Résolutions des actionnaires

Immédiatement après la constitution de la Société, les actionnaires de la Société, représentant l'intégralité du capital social souscrit, ont adopté les résolutions suivantes:

1. Les personnes suivantes sont nommées en qualité de membres du Conseil de Surveillance de la Société pour une durée de six (6) ans, leurs mandats expirant lors de l'assemblée générale annuelle des actionnaires de l'année 2020:

- Monsieur Dominique FONTAINE, né à Saint-Mard (Belgique), le 19 Novembre 1965, et demeurant au 78, Rue Castel, B-6700 Arlon (Belgique),

- Monsieur Michel REYNDERS, né à Hasselt (Belgique), le 17 Mai 1961, et demeurant professionnellement au 370, Route de Longwy, L-1940 Luxembourg (Luxembourg),

2. Le siège social de la Société est établi au 370, Route de Longwy, L-1940 Luxembourg

Déclaration

Le notaire soussigné déclare avoir vérifié l'existence des conditions prévues ou visées à l'article 26 de la Loi et déclare expressément qu'elles ont été remplies.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, déclare que, à la requête des parties comparantes, le présent acte est rédigé en anglais, suivi d'une traduction française et que, en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fait foi.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, à la date qu'en tête des présentes.

Lecture du présent acte ayant été faite aux mandataires des parties comparantes, ceux-ci ont signé avec le notaire instrumentant, le présent acte.

Signé: A. Fuentes et M. Schaeffer.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils 2, le 16 mars 2015. Relation: 2LAC/2015/5618. Reçu soixante-quinze euros Eur 75.-

Le Receveur (signé): Paul MOLLING.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la demande de la prédite société, aux fins d'inscription au Registre de Commerce.

Luxembourg, le 27 avril 2015.

Référence de publication: 2015062464/706.

(150071199) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 avril 2015.

Quest Management, Sicav, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1930 Luxembourg, 26, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 76.341.

Extract of the minutes of the annual general meeting of the Shareholders of the Company held at the registered office of the Company in Luxembourg on 9 April 2015:

The meeting decided to appoint the following members of the Board of Directors and the Réviseur d'Entreprises Agréé for a new period of one year.

The Directors are:

- Mr Patrick de Bellefroid, Chairman of the Board of Directors, with professional address at Rue de Bossut 10, B-1390 Nethen, Belgium

- Mr Jos Peeters, Managing Director, Capricorn Venture Partners NV, with professional address at Lei 19/1, B-3000 Leuven, Belgium

- Mr Romain Moebus, Member of the Management Committee, VP Bank (Luxembourg) SA, with professional address at 26, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg, Luxembourg

The Réviseur d'Entreprises Agréé is:

- Deloitte Audit, Société à responsabilité limitée, 560, rue de Neudorf, L-2220 Luxembourg, Luxembourg

The mandates of the Directors and of the Réviseur d'Entreprises Agréé shall expire immediately after the next annual general meeting of the shareholders.

Certified true extract

Dr Jos Peeters / Patrick de Bellefroid

Directors

French translation - Traduction en français

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle des Actionnaires de la Société qui s'est tenue en date du 9 avril 2015 au siège social de la Société à Luxembourg.

L'assemblée a décidé d'élire les administrateurs suivants et le réviseur d'entreprises agréé en fonction pour une nouvelle période d'un an.

Les administrateurs sont:

- M. Patrick de Bellefroid, président de conseil d'administration, avec adresse professionnelle à Rue de Bossut 10, B-1390 Nethen, Belgique

- M. Jos Peeters, directeur général, avec adresse professionnelle à Lei 19/1, B-3000 Louvain, Belgique
 - M. Romain Moebus, membre du comité de gestion, VP Bank (Luxembourg) SA, avec adresse professionnelle à 26, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg, Luxembourg

Le réviseur d'entreprises agréé est:

- Deloitte Audit, Société à responsabilité limitée, 560, rue de Neudorf, L-2220 Luxembourg, Luxembourg

Les mandats des administrateurs et du réviseur d'entreprises agréé prendront fin immédiatement à l'issue de la prochaine assemblée générale annuelle des Actionnaires.

Extrait certifié conforme

Dr Jos Peeters / Patrick de Bellefroid

Administrateurs

Référence de publication: 2015062463/43.

(150071247) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 avril 2015.

Pantocrator S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1750 Luxembourg, 12, avenue Victor Hugo.

R.C.S. Luxembourg B 177.928.

Le siège social est transféré du 10A rue des Roses, L-2445 Luxembourg au 12, Avenue Victor Hugo, L-1750 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fait à Luxembourg, le vendredi, le 24 avril 2015.

Pour extrait conforme

Alberto Barragan

Gérant

Référence de publication: 2015062424/14.

(150071001) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 avril 2015.

Otilia Investments S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 6, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 112.406.

Extrait des résolutions prises par les actionnaires en date du 20 avril 2015

1. Monsieur Hans DE GRAAF a démissionné de son mandat d'administrateur et président du conseil d'administration avec effet au 20 avril 2015.

2. Madame Karoline WILLOT, administrateur de sociétés, née à Uccle (Belgique), le 11 janvier 1983, demeurante professionnellement à L-2453 Luxembourg, 6, rue Eugène Ruppert, a été nommée comme administrateur et présidente du conseil d'administration avec effet au 20 avril 2015 et jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2017.

Veuillez noter que le siège social de la société COMCOLUX S.à r.l., commissaire aux comptes, n° RCS B58545, se situe désormais au 19, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg.

Luxembourg, le 27 avril 2015.

Pour extrait et avis sincères et conformes

Pour OTILIA INVESTMENTS S.A.

Intertrust (Luxembourg) S.à r.l.

Référence de publication: 2015062421/19.

(150071446) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 avril 2015.

Ogecolux S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8080 Luxembourg, 2, rue Peltzer.

R.C.S. Luxembourg B 147.330.

La société LE COMITIUM INTERNATIONAL SA (RCS B83527) démissionne de ses fonctions de commissaire aux comptes de la société OGECOLUX SA (RCS B147.330) au 2, rue Peltzer, L-8080 Luxembourg avec effet immédiat.

Luxembourg, le 27 avril 2015.

Référence de publication: 2015062418/10.

(150071059) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 avril 2015.

Orkor Luxco 2 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.502,00.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 6, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 177.728.

—
EXTRAIT

L'actionnaire unique, par résolutions écrites datées du 9 mars 2015, a décidé d'accepter la démission de Monsieur Han Lu en tant que gérant de la Société ainsi que la nomination, avec effet immédiat, de Madame Fan Lixia, demeurant professionnellement 37-39, boulevard Prince Henri, L-1724 Luxembourg, en tant que gérant de la Société pour une période indéfinie.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour Orkor Luxco 2 S.à r.l.

Référence de publication: 2015062415/15.

(150071356) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 avril 2015.

Oikia Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1325 Luxembourg, 3, rue de la Chapelle.

R.C.S. Luxembourg B 42.417.

—
EXTRAIT

Il résulte des résolutions prises par l'Assemblée générale ordinaire des actionnaires tenue en date du 13 avril 2015 que:

- L'assemblée confirme le mandat des administrateurs pour la période 2014/2015.

- Les administrateurs Maître Charles DURO, avocat, demeurant professionnellement à L-1325 Luxembourg, 3, rue de la Chapelle, Maître Karine MASTINU, avocat, demeurant professionnellement à L-1325 Luxembourg, 3, rue de la Chapelle et Maître Marianne GOEBEL, avocat, demeurant professionnellement à L-1325 Luxembourg, 3, rue de la Chapelle ont été réélus leur mandat étant arrivé à échéance.

- L'assemblée confirme le mandat de la société FIDUCIAIRE GRAND-DUCALE S.A., avec siège social à L-1510 Luxembourg, 60 avenue de la Faïencerie pour la période 2014/2015 et la réélit son mandat étant arrivé à échéance.

La durée du mandat des administrateurs et du commissaire aux comptes est fixée à 5 (cinq) ans et prendra fin en 2020.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 avril 2015.

Pour la société

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2015062419/22.

(150071180) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 avril 2015.

Pervinage S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 294.963.500,00.

Siège social: L-2180 Luxembourg, 6, rue Jean Monnet.

R.C.S. Luxembourg B 115.755.

—
EXTRAIT

En date du 22 Avril 2015, les résolutions suivantes ont été prises avec effet immédiat:

- La démission de Yaozhong LU en tant que gérant de la société avec effet au 22 Avril 2015;

- La démission de Zhongcai WANG en tant que gérant de la société avec effet au 22 Avril 2015;

- La nomination de Dezhi BIAN avec adresse professionnelle au 6 Liupukangjie, Xicheng District, Beijing, China, en tant que gérant de la société est acceptée avec effet au 22 Avril 2015 et pour une période indéterminée;

- La nomination de Jianming ZHOU avec adresse professionnelle au 21, Bloc 8 Dongzhaitangcun, Zhaitang Town, Mentougou District, China en tant que gérant de la société est acceptée avec effet au 22 Avril 2015 et pour une période indéterminée.

Pour extrait conforme.

Luxembourg, le 27 Avril 2015.

Référence de publication: 2015062426/19.

(150071341) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 avril 2015.

Prime Holdco B-T S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2633 Senningerberg, 6A, route de Trèves.

R.C.S. Luxembourg B 192.943.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 avril 2015.

Référence de publication: 2015062432/10.

(150070764) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 avril 2015.

Prime Holdco C-T S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2633 Senningerberg, 6A, route de Trèves.

R.C.S. Luxembourg B 192.946.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 avril 2015.

Référence de publication: 2015062433/10.

(150070817) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 avril 2015.

Puilaetco Dewaay Selection, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 11, rue Aldringen.

R.C.S. Luxembourg B 61.318.

Extrait des résolutions prises à l'assemblée générale statutaire du 27 avril 2015

- Messieurs Benoit TIMMERMANS et Derek de WILDE d'ESTMAEL, résidant tous deux professionnellement au 46, avenue Hermann Debroux, B-1160 Bruxelles et Monsieur Franck SARRE, résidant professionnellement au 2, Boulevard Emmanuel Servais, L-2535 Luxembourg sont réélus en qualité d'administrateur pour un nouveau mandat se terminant à l'assemblée générale statutaire de 2016.

- Le mandat d'administrateur de Mr Philippe AMAND, résidant professionnellement au 2, Boulevard Emmanuel Servais, L-2535 Luxembourg n'a pas été renouvelé

- ERNST & YOUNG, 7 rue Gabriel Lippmann, L-5365 Munsbach, est réélu en qualité de réviseur d'entreprises pour un nouveau terme se terminant à l'assemblée générale statutaire de 2016.

Extrait certifié sincère et conforme

Pour PUILAETCO DEWAAY SELECTION

KREDIETRUST LUXEMBOURG S.A.

Référence de publication: 2015062437/19.

(150071693) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 avril 2015.

Premier Tax, Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 128, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 147.687.

Extrait du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration du 26 mars 2015

Siège social

Compte tenu de ses pouvoirs, le conseil d'administration décide de transférer le siège social avec effet à partir du 26 mars 2015 de l'adresse actuelle vers Route d'Arlon 128 à L-1150 Luxembourg.

Un administrateur

Référence de publication: 2015062453/12.

(150071625) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 avril 2015.

Premier Voet, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 128, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 78.511.

—
Extrait du procès-verbal de la résolution du gérant du 26 mars 2015

Siège social

Le gérant décide de transférer le siège social avec effet à partir du 26 mars 2015 de l'adresse actuelle vers Route d'Arlon 128 à L-1150 Luxembourg.

Le gérant

Référence de publication: 2015062454/12.

(150071650) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 avril 2015.

Primelux Insurance S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1115 Luxembourg, 2, boulevard Konrad Adenauer.

R.C.S. Luxembourg B 110.977.

—
Auszug aus dem Protokoll der Jährlichen Generalversammlung vom 15. April 2015

1. Die Gesellschafterversammlung bestätigt, dass mit Wirkung vom 01. Januar 2015 Herr Werner Burg, geschäftsansässig in 2, Boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg, in den Verwaltungsrat aufgenommen wurde.

Die Gesellschafterversammlung beschließt, das Mandat von Herrn Werner Burg als Verwaltungsratsmitglied bis zur ordentlichen Gesellschafterversammlung, die im Jahr 2017 stattfindet und über das zum 31. Dezember 2016 endende Geschäftsjahr entscheidet, zu verlängern.

Die Generalversammlung bestätigt Herrn Dirk Wegener, Mitglied des Verwaltungsrates, als Vorsitzenden der Gesellschaft mit Wirkung vom 1. Januar 2015.

Die Gesellschafterversammlung beschließt, das Mandat von Herrn Dirk Wegener als Verwaltungsratsmitglied bis zur ordentlichen Gesellschafterversammlung, die im Jahr 2017 stattfindet und über das zum 31. Dezember 2016 endende Geschäftsjahr entscheidet, zu verlängern.

2. Die Generalversammlung beschließt, die KPMG Luxembourg, Société coopérative, geschäftsansässig in 39, Avenue John F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, R.C.S. Luxembourg: B 149 133, als Wirtschaftsprüfer der Gesellschaft für das Geschäftsjahr 2015 zu ernennen. Das Mandat endet anlässlich der jährlichen Gesellschafterversammlung 2016, die über den Jahresabschluss für das Geschäftsjahr, welches am 31. Dezember 2015 endet, abstimmt.

Référence de publication: 2015062456/22.

(150071657) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 avril 2015.

Promexis S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1611 Luxembourg, 1, avenue de la Gare.

R.C.S. Luxembourg B 115.122.

—
Les comptes annuels au 31/12/2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2015062459/9.

(150071505) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 avril 2015.

Pumastar S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1610 Luxembourg, 42-44, avenue de la Gare.

R.C.S. Luxembourg B 97.086.

—
Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale annuelle tenue le 14 avril 2015

L'assemblée a décidé de renouveler le mandat du réviseur d'entreprise Ernst & Young jusqu'à l'assemblée générale qui se tiendra en 2016.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 avril 2015.

Référence de publication: 2015062460/12.

(150071134) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 avril 2015.

R.S. Construction s.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9964 Weiswampach, 17, Gruuss-strooss.

R.C.S. Luxembourg B 131.254.

Im Jahre zweitausend und fünfzehn, am zwanzigsten Tag des Monats April.

Vor dem unterzeichneten Notar Edouard DELOSCH mit Amtswohnsitz in Diekirch (Großherzogtum Luxemburg),

Ist erschienen:

Herr Elmar Robert RÖHL, Bauunternehmer, geboren in Waimes, (Belgien), am 15. Mai 1962, wohnhaft in B-4761 Büllingen-Rocherath, Messeweg 11,

hier vertreten durch Anne-Françoise LONGUEVILLE, Finanzberaterin, beruflich wohnhaft in L-9999 Wemperhardt, 4, op der Haart, auf Grund einer ihm erteilten Vollmacht unter Privatschrift, welche Vollmacht, vom Bevollmächtigten und dem instrumentierenden Notar ne varietur unterschrieben, bleibt gegenwärtiger Urkunde beigebogen um mit derselben zur Einregistrierung zu gelangen.

Welcher Komparent, anwesend oder vertreten wie vorerwähnt, den unterzeichneten Notar ersuchte, Nachfolgendes zu beurkunden:

I. Die Gesellschaft mit beschränkter Haftung „R.S. CONSTRUCTION s.à r.l.“, mit Sitz in L-9964 Weiswampach, 17, Gruuss-Strooss, wurde gegründet gemäß Urkunde aufgenommen durch den Notar Martine Weinandy, mit Amtssitz in Clervaux, am 4. September 2007, veröffentlicht im Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, Nummer 2248, vom 9. Oktober 2007, eingetragen im Handels- und Gesellschaftsregister Luxemburg, unter Sektion B und Nummer 131.254. Die Satzung der Gesellschaft wurde zuletzt abgeändert gemäß Urkunde aufgenommen durch den Notar Martine Weinandy, mit Amtssitz in Clervaux, am 31. Mai 2010, veröffentlicht im Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, Nummer 1557, vom 30. Juli 2010.

II. Das Gesellschaftskapital beträgt zwölftausendfünfhundert Euro (EUR 12.500,-), aufgeteilt in einhundert fünfundzwanzig Anteile (125) von je einhundert Euro (EUR 100.-), alle dem Herrn Elmar Robert RÖHL (der „Alleingesellschafter“), vorbenannt, zugeteilt.

Somit ist das gesamte Kapital hier vertreten.

III. Der Alleingesellschafter erklärt vollständig über die Beschlüsse unterrichtet worden zu sein, die auf Basis der folgenden Tagesordnung zu fassen sind:

Tagesordnung

1. Änderung des Gesellschaftszwecks der Gesellschaft und dementsprechende Neufassung des Artikels 3 der Satzung der Gesellschaft, welcher ab sofort wie folgt lautet:

Art. 3. Gegenstand der Gesellschaft sind nachstehende Tätigkeiten:

- Bau von Einzelhäusern, schlüsselfertigen Eigenheimen, sonstigen Wohn- und Bürogebäuden, schlüsselfertigen Appartements, Gebäude für gewerbliche Zwecke (Industrie, Handel und Landwirtschaft), Hallen, Scheunen, Silos, usw. für landwirtschaftliche Zwecke und Spiel- und Sportplätzen sowie Schwimmbädern;
- Allgemeine Baustellenkoordinierung;
- Anlage und Wartung von Gärten, von Grünanlagen, von Teichanlagen und Grünflächen für Sporteinrichtungen;
- Anbringung von Umzäunungen;
- Entwicklung, Bau und Einrichtung von Rohrnetzen, einschließlich Behandlung der Röhren zwecks Verwirklichung von Hochdruckrohrnetzen;
- Erdbewegungsarbeiten;
- Erarbeiten: Ausgrabung, Auffüllung, Nivellierung der Baustelle, Öffnung von Baugruben, Entfernen von Felsblöcken, Zerstörung durch Sprengung, usw.;
- Abbrucharbeiten von und an Gebäuden;
- Absenkung des Grundwasserspiegels, Entwässerung von Baustellen für den Gebäudebau und Trockenlegung von Mauerwerk;
- Durchführung horizontaler Bohrungen von Kabel- oder Kanalisationsleitungen;
- Konstruktion von Straßen- und Eisenbahntunnels und anderen Unterführungen;
- Kabelleitungshoch- und -tiefbau;
- Bau von Wasserverteilungs-, Wasserversorgungs- und Kanalisationsnetzen;
- Bau von Gas- und Erdöltransportleitungen;
- Bau von Strom- und Stromverteilungsleitungen;
- Straßenbau, Eisenbahnoberbau und Bau von Flughäfen und Sporteinrichtungen;
- Eisenbahnbau: Verlegung von Ballast, Gleisen sowie Instandsetzung und Reparatur von Gleisen;

- Bau von Autobahnen, Schnellstraßen, Straßen, Fahrbahnen und sonstigen Wegen für Fahrzeuge und Fußgänger, einschließlich Leitplanken;
- Fahrbahn- und Parkplatzmarkierungen und Installierung von Verkehrssignalisierung;
- Maurer- und Betonierarbeit;
- Anbringung von Abdeckungen, von Verbund- und Pflastersteinen;
- Bau von Kühlräumen und Panzerräumen;
- Einbau von Gardinen und Rollos;
- Montage von Garagentoren, Rollläden, Blenden, Gittern, Gittertoren, usw. aus Metall;
- Dampfreinigung, Sandstrahlen u.a. Tätigkeiten an den Außenwänden von Gebäuden;
- Abwasserbeseitigung;
- Denkmalschutz einschließlich Ausgrabungen und Erhaltung historischer Gebäude und historischer Monumente;
- das Verlegen von Fliesen und Natursteinen und Marmor;
- Steinmetz;
- Marmor-Steinmetz.

Darüber hinaus hat die Gesellschaft als Gegenstand folgende Tätigkeiten, die durch Subunternehmer ausgeführt werden: sämtliche Tätigkeiten eines Unternehmens für Schreiner- und Zimmermannsarbeiten, Zentralheizungsinstallateur, Unternehmen für Pliester- und Gipsarbeiten, für Maler- und Anstricharbeiten, für Steinmetzarbeiten, für Marmorarbeiten, für Fliesenlegearbeiten, Elektroinstallationen, Tapezierer, Verleger von Bodenbelag und Wandbekleidung, Unternehmen für Glaserarbeiten, für nicht metallische Bedachungsarbeiten, Sanitärinstallationen und Klempnerarbeiten, Installationen von Gasheizung durch Einzelapparate, Unternehmen für Zinkarbeiten und Metallbedachungsarbeiten.

Die Gesellschaft kann außerdem alle industriellen, kaufmännischen und finanziellen Handlungen mobiliarischer und immobilisarischer Art vornehmen, die mit dem Gegenstand des Unternehmens mittelbar oder unmittelbar in Verbindung stehen.

Sie kann sich auch in der Form von Einlagen, Fusion oder sonst wie an jedem Unternehmen, jeder Vereinigung oder jeder Gesellschaft beteiligen, die einen gleichartigen, zusammengehörenden oder ergänzenden Gegenstand hat oder überdies den Gegenstand der gegenwärtigen Gesellschaft begünstigt.

2. Streichung der Zeichnung der Gesellschaftsanteile aus dem Artikel 6 aus der Satzung der Gesellschaft und Abänderung vom Artikel 6 der Satzung um sie dem obigen Beschluss anzupassen;

3. Abänderung der Unterschriftsvollmacht der Gesellschaft in Artikel 9, welche rechtsgültig durch die alleinige Unterschrift des einzigen Geschäftsführers oder durch die gemeinsame Unterschriften von zwei Geschäftsführern vertreten wird;

4. Sonstiges.

Erster Beschluss

Der Gesellschafter hat beschlossen, den Gesellschaftszweck der Gesellschaft zu erweitern und dementsprechend Artikel 3 der Satzung der Gesellschaft abzuändern, welcher wie folgt lauten soll:

Art. 3. Gegenstand der Gesellschaft sind nachstehende Tätigkeiten:

- Bau von Einzelhäusern, schlüsselfertigen Eigenheimen, sonstigen Wohn- und Bürogebäuden, schlüsselfertigen Appartements, Gebäude für gewerbliche Zwecke (Industrie, Handel und Landwirtschaft), Hallen, Scheunen, Silos, usw. für landwirtschaftliche Zwecke und Spiel- und Sportplätzen sowie Schwimmbädern;
- Allgemeine Baustellenkoordinierung;
- Anlage und Wartung von Gärten, von Grünanlagen, von Teichanlagen und Grünflächen für Sporteinrichtungen;
- Anbringung von Umzäunungen;
- Entwicklung, Bau und Einrichtung von Rohrnetzen, einschließlich Behandlung der Röhren zwecks Verwirklichung von Hochdruckrohrnetzen;
- Erdbewegungsarbeiten;
- Erarbeiten: Ausgrabung, Auffüllung, Nivellierung der Baustelle, Öffnung von Baugruben, Entfernen von Felsblöcken, Zerstörung durch Sprengung, usw.;
- Abbrucharbeiten von und an Gebäuden;
- Absenkung des Grundwasserspiegels, Entwässerung von Baustellen für den Gebäudebau und Trockenlegung von Mauerwerk;
- Durchführung horizontaler Bohrungen von Kabel- oder Kanalisationsleitungen;
- Konstruktion von Straßen- und Eisenbahntunnels und anderen Unterführungen;
- Kabelleitungshoch- und -tiefbau;
- Bau von Wasserverteilungs-, Wasserversorgungs- und Kanalisationsnetzen;
- Bau von Gas- und Erdöltransportleitungen;

- Bau von Strom- und Stromverteilungsleitungen;
- Straßenbau, Eisenbahnoberbau und Bau von Flughäfen und Sporteinrichtungen;
- Eisenbahnbau: Verlegung von Ballast, Gleisen sowie Instandsetzung und Reparatur von Gleisen;
- Bau von Autobahnen, Schnellstraßen, Straßen, Fahrbahnen und sonstigen Wegen für Fahrzeuge und Fußgänger, einschließlich Leitplanken;
- Fahrbahn- und Parkplatzmarkierungen und Installierung von Verkehrssignalisierung;
- Maurer- und Betonierarbeit;
- Anbringung von Abdeckungen, von Verbund- und Pflastersteinen;
- Bau von Kühlräumen und Panzerräumen;
- Einbau von Gardinen und Rollos;
- Montage von Garagentoren, Rolltoren, Blenden, Gittern, Gittertoren, usw. aus Metall;
- Dampfreinigung, Sandstrahlen u.a. Tätigkeiten an den Außenwänden von Gebäuden;
- Abwasserbeseitigung;
- Denkmalschutz einschließlich Ausgrabungen und Erhaltung historischer Gebäude und historischer Monumente;
- das Verlegen von Fliesen und Natursteinen und Marmor;
- Steinmetz;
- Marmor-Steinmetz.

Darüber hinaus hat die Gesellschaft als Gegenstand folgende Tätigkeiten, die durch Subunternehmer ausgeführt werden: sämtliche Tätigkeiten eines Unternehmens für Schreiner- und Zimmermannsarbeiten, Zentralheizungsinstallateur, Unternehmen für Pliester- und Gipsarbeiten, für Maler- und Anstricharbeiten, für Steinmetzarbeiten, für Marmorarbeiten, für Fliesenlegearbeiten, Elektroinstallationen, Tapezierer, Verleger von Bodenbelag und Wandbekleidung, Unternehmen für Glaserarbeiten, für nicht metallische Bedachungsarbeiten, Sanitärinstallationen und Klempnerarbeiten, Installationen von Gasheizung durch Einzelapparate, Unternehmen für Zinkarbeiten und Metallbedachungsarbeiten.

Die Gesellschaft kann außerdem alle industriellen, kaufmännischen und finanziellen Handlungen mobiliarischer und immobilienartiger Art vornehmen, die mit dem Gegenstand des Unternehmens mittelbar oder unmittelbar in Verbindung stehen.

Sie kann sich auch in der Form von Einlagen, Fusion oder sonst wie an jedem Unternehmen, jeder Vereinigung oder jeder Gesellschaft beteiligen, die einen gleichartigen, zusammengehörenden oder ergänzenden Gegenstand hat oder überdies den Gegenstand der gegenwärtigen Gesellschaft begünstigt.

Zweiter Beschluss

Die außerordentliche Generalversammlung beschließt einstimmig die Zeichnung der Gesellschaftsanteile aus dem Artikel 6 der Satzung der Gesellschaft zu streichen. Gemäß wird Artikel 6 der Satzung wie folgt abgeändert.

Art. 6. „Das Gesellschaftskapital beträgt zwölftausendfünfhundert Euro (EUR 12.500,-) und ist aufgeteilt in hundertfünfundzwanzig (125) Anteile von je hundert Euro (EUR 100,-), vollständig und in bar eingezahlt.“

Dritter Beschluss

Die Gesellschafter beschließen die Unterschriftsvollmacht der Gesellschaft in Artikel 9 abzuändern, welche in unter allen Umständen verpflichtet wird durch die alleinige Unterschrift des einzigen Geschäftsführers oder durch die gemeinsame Unterschriften von zwei Geschäftsführern.

Demgemäß beschließen die Gesellschafter Artikel 9 der Satzung wie folgt abzuändern:

Art. 9. „Die Gesellschaft wird verwaltet durch einen oder mehrere Geschäftsführer, welche nicht Teilhaber der Gesellschaft sein müssen.

Die Ernennung der Geschäftsführer erfolgt durch den alleinigen Gesellschafter beziehungsweise durch die Gesellschafter, welche(r) die Befugnisse und die Dauer der Mandate des oder der Geschäftsführer festlegt.

Das Mandat des (der) Geschäftsführer wird entlohnt oder erfolgt unentgeltlich, auf Grund des gefassten Beschlusses der (des) Gesellschafter(s) gemäß Artikel 191 des Gesetzes vom 10. August 1915 über die Handelsgesellschaften, sowie abgeändert

Die (der) Geschäftsführer können (kann) spezielle Befugnisse oder Vollmachten an Personen oder Ausschüsse, die von ihnen gewählt werden, übertragen oder diese mit bestimmten ständigen oder zeitweiligen Funktionen ausstatten.

Die Gesellschaft wird Dritten gegenüber durch die alleinige Unterschrift des einzigen Geschäftsführers oder, wenn mehr als ein Geschäftsführer ernannt worden ist, durch die gemeinsamen Unterschriften von zwei Geschäftsführern, gebunden.“

Kostenabschätzung

Die der Gesellschaft aus Anlass vorliegender Urkunde anfallenden Kosten, Honorare und Auslagen werden auf ungefähr eintausend einhundert Euro (EUR 1.100,-) geschätzt.

Worüber Urkunde, aufgenommen in Weiswampach, zum Datum wie eingangs erwähnt.

Und nach Vorlesung und Erklärung alles Vorstehenden an den Komparenten, vertreten wie vorerwähnt, dem Notar nach Namen, Vornamen, Personenstand und Wohnort bekannten, erschienenen Partei vorgelesen worden ist, hat dieselbe vorliegende urschriftliche Urkunde mit dem unterzeichnenden Notar, unterzeichnet.

Gezeichnet: A.-F- LONGUEVILLE, DELOSCH.

Enregistré à Diekirch Actes Civils, le 22 avril 2015. Relation: DAC/2015/6468. Reçu soixante-quinze (75.-) euros.

Le Receveur (signé): THOLL.

Für gleichlautende Ausfertigung, ausgestellt zwecks Veröffentlichung im Memorial C.

Diekirch, den 27. April 2015.

Référence de publication: 2015062465/173.

(150071255) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 avril 2015.

Real Partners S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1313 Luxembourg, 2A, rue des Capucins.

R.C.S. Luxembourg B 159.561.

Auszug aus dem Protokoll der Ordentlichen Generalversammlung vom 22. April 2015

Zum Wirtschaftsprüfer der Gesellschaft für das Geschäftsjahr 2015 wird bestellt Compagnie Européenne de Révision, 15, rue des Carrefours, L-8124 Bridel, RCSL B 37039.

Real Partners S.A.

Référence de publication: 2015062466/11.

(150071420) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 avril 2015.

Rhine Germany Topco S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 2-4, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 194.899.

EXTRAIT

Il résulte de la première décision de l'associé unique de la Société en date du 22 avril 2015 que la société BRE/Management 7 S.A. a démissionné en tant que Geschäftsführer de la Société avec effet au 22 avril 2015.

L'associé unique de la Société a décidé de nommer la société BRE/Management 8 S.A., société anonyme de droit Luxembourgeois, ayant son siège social au 35 avenue Monterey, L-2163 Luxembourg, et immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro B 195.140, en tant que Geschäftsführer de la Société, avec effet au 22 avril 2015 pour une durée indéterminée.

La Société est désormais gérée par la société BRE/Management 8 S.A. en qualité de Geschäftsführer.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 avril 2015.

Pour la Société

Signature

Référence de publication: 2015062473/20.

(150071230) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 avril 2015.

Riouw S.à r.l., société de gestion de patrimoine familial, Société à responsabilité limitée - Société de gestion de patrimoine familial.

Capital social: EUR 24.000,00.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 291, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 109.658.

EXTRAIT

Il est à noter que suite à un transfert de parts sociales, Madame Annemarie Boehmer, née le 11 février 1966 à Rheden, Pays-Bas, résidant 4, Riouwstraat, NL-2585 HA La Haye, est dorénavant l'associé unique de la Société et détient l'intégralité des 960 parts sociales, d'une valeur nominale de EUR 25 chacune, émises par la Société.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fait à Luxembourg, le 27 avril 2015.

Pour la Société

Un mandataire

Référence de publication: 2015062474/17.

(150071125) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 avril 2015.

Capital Dynamics GP I S.à r.l., Société à responsabilité limitée,

(anc. Rosewall S.à r.l.).

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 40, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 195.328.

—
In the year two thousand and fifteen, on the ninth day of April,
before Maître Jean-Paul Meyers, notary residing in Esch-sur-Alzette, Grand Duchy of Luxembourg,
was held

an extraordinary general meeting (the Meeting) of the sole shareholder of Rosewall S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée), incorporated under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 40, Avenue Monterey, L-2163 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 195.328 and having a share capital of EUR 12,500 (the Company). The Company was incorporated on 5 March 2015 pursuant to a deed of Maître Martine Schaeffer, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, not yet published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations. The articles of association of the Company (the Articles) have not been modified since then.

THERE APPEARED:

Capital Dynamics AG, a company incorporated and organized under the laws of Switzerland, having its registered office at Bahnhofstrasse 22, 6301 Zug, Switzerland, registered with the Commercial Registry of Canton Zug under number CHE-105.311.028 (the Sole Shareholder), hereby represented by Oana Millich, employee, professionally residing in Luxembourg, by virtue of a proxy, given under private seal.

Said proxy, after having been signed *in varietur* by the proxyholder of the appearing party and the undersigned notary, shall remain annexed to the present deed to be filed with such deed with the registration authorities.

Such appearing party, represented as above stated, has requested the undersigned notary to record the following:

I. that 100% of the share capital of the Company is represented.

II. that the agenda of the Meeting is worded as follows:

1. Waiver of the convening formalities;

2. Amendment of the first paragraph of article 2 of the Articles so that the Company's name shall change from Rosewall S.à r.l. to Capital Dynamics GP I S.à r.l.;

3. Amendment of article 3 of the Articles so that the Company's object shall *inter alia* permit the Company to act as general partner (*associé commandité et/ou associé gérant commandité*) of one or more partnerships, so that it shall henceforth read as follows:

“ **Art. 3. Object.** The object of the Company is to carry out all transactions pertaining directly or indirectly to the acquisition of participations in Luxembourg and foreign companies, in any form whatsoever, and the administration, management, control and development of those participations.

The Company can in particular be appointed and act as the general partner (*associé commandité et/ou associé gérant commandité*) and or have similar functions under foreign law, in one or more partnership(s), or any other similar entity under foreign law, in which it holds participations and/or shares.

The Company may use its funds to establish, manage, develop and dispose of its assets as they may be composed from time to time, to acquire, invest in and dispose of any kinds of property, tangible and intangible, movable and immovable, and namely but not limited to, its portfolio of securities of whatever origin, to participate in the creation, acquisition, development and control of any enterprise, to acquire, by way of investment, subscription, underwriting or option, securities, and any intellectual property rights, to realise them by way of sale, transfer, exchange or otherwise and to develop them. The Company may receive or grant licenses on intellectual property rights.

In addition, the Company may acquire and sell real estate properties, for its own account, either in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad, and it may carry out all operations relating to real estate properties, including the direct or indirect holding of participations in Luxembourg or foreign companies, the principal object of which is the acquisition, development, promotion, sale, management and/or lease of real estate properties.

The Company may borrow in any form, except by way of public offer. It may issue by way of private placement only, notes, bonds and debentures and any kind of debt securities in registered form and subject to transfer restrictions. The

Company may lend funds including the proceeds of any borrowings and/or issues of debt securities to its subsidiaries or affiliated companies.

The Company may give guarantees and grant security in favour of third parties to secure its obligations and the obligations of companies in which the Company has a direct or indirect participation or interest and to companies which form part of the same group of companies as the Company and it may grant any assistance to such companies, including, but not limited to, assistance in the management and the development of such companies and their portfolio, financial assistance, loans, advances or guarantees. It may pledge, transfer, encumber or otherwise create security over some or all its assets.

The descriptions above are to be construed broadly and their enumeration is not limiting. The Company's purpose shall include any transaction or agreement which is entered into by the Company, provided it is not inconsistent with the foregoing matters.

The Company may carry out any commercial, industrial, financial, personal, and real estate operations, which are directly or indirectly connected with its corporate purpose or which may favour its development.”;

4. Authorization and approval of the restatement of the Company's Articles to reflect inter alia the change of the Company's name and the amendment of the Company's object; and

5. Miscellaneous.

III. that the Sole Shareholder takes the following resolutions:

First resolution

The entirety of the corporate share capital being represented at the present Meeting, the Meeting waives the convening notices, the Sole Shareholder represented considers itself as duly convened and declares having perfect knowledge of the agenda of the Meeting duly communicated to it in advance.

Second resolution

The Meeting resolves to change the name of the Company from Rosewall S.à r.l. to Capital Dynamics GP I S.à r.l. and consequently resolves to amend the first paragraph of article 2 of the Articles so that it shall from henceforth read as follows:

“ **Art. 2. Name.** The Company will exist under the name of Capital Dynamics GP I S.à r.l.”.

Third resolution

The Meeting resolves to change the Company's object so that it can inter alia act as general partner (associé commandité et/ou associé gérant commandité) of one or more partnerships.

The Meeting therefore resolves to amend article 3 of the Articles so that it shall read from henceforth as follows:

“ **Art. 3. Object.** The object of the Company is to carry out all transactions pertaining directly or indirectly to the acquisition of participations in Luxembourg and foreign companies, in any form whatsoever, and the administration, management, control and development of those participations.

The Company can in particular be appointed and act as the general partner (associé commandité et/ou associé gérant commandité) and or have similar functions under foreign law, in one or more partnership(s), or any other similar entity under foreign law, in which it holds participations and/or shares.

The Company may use its funds to establish, manage, develop and dispose of its assets as they may be composed from time to time, to acquire, invest in and dispose of any kinds of property, tangible and intangible, movable and immovable, and namely but not limited to, its portfolio of securities of whatever origin, to participate in the creation, acquisition, development and control of any enterprise, to acquire, by way of investment, subscription, underwriting or option, securities, and any intellectual property rights, to realise them by way of sale, transfer, exchange or otherwise and to develop them. The Company may receive or grant licenses on intellectual property rights.

In addition, the Company may acquire and sell real estate properties, for its own account, either in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad, and it may carry out all operations relating to real estate properties, including the direct or indirect holding of participations in Luxembourg or foreign companies, the principal object of which is the acquisition, development, promotion, sale, management and/or lease of real estate properties.

The Company may borrow in any form, except by way of public offer. It may issue by way of private placement only, notes, bonds and debentures and any kind of debt securities in registered form and subject to transfer restrictions.

The Company may lend funds including the proceeds of any borrowings and/or issues of debt securities to its subsidiaries or affiliated companies.

The Company may give guarantees and grant security in favour of third parties to secure its obligations and the obligations of companies in which the Company has a direct or indirect participation or interest and to companies which form part of the same group of companies as the Company and it may grant any assistance to such companies, including, but not limited to, assistance in the management and the development of such companies and their portfolio, financial assistance, loans, advances or guarantees. It may pledge, transfer, encumber or otherwise create security over some or all its assets.

The descriptions above are to be construed broadly and their enumeration is not limiting. The Company's purpose shall include any transaction or agreement which is entered into by the Company, provided it is not inconsistent with the foregoing matters.

The Company may carry out any commercial, industrial, financial, personal, and real estate operations, which are directly or indirectly connected with its corporate purpose or which may favour its development.”

Fourth resolution

The Meeting resolves to restate the Articles in their entirety in order to reflect inter alia the Company’s change of name and the amendment of the Company’s object and which shall read henceforth as follows:

Section I - Definitions

Articles means the articles of association of the Company as amended from time to time;

Board means the board of managers of the Company;

Chairman has the meaning given to it in article 12.2 of the Articles;

Companies Act means the Luxembourg law on commercial companies dated 10 August 1915, as amended;

Company means “Capital Dynamics GP I S.à r.l.”;

General Meeting means a general meeting of the shareholders of the Company; and General Meetings means any of them;

Manager means a member of the Board; and Managers means all of them;

Secretary has the meaning given to it in article 14 of the Articles;

Shareholder means any person holding Shares or to whom Shares are transferred or issued from time to time (excluding the Company) in accordance with the terms of the Articles; and Shareholders means all of them;

Share means any issued share from time to time in the capital of the Company; and Shares means all of them;

Sole Manager means, in the case there is only one Manager, the sole Manager of the Company; and

Sole Shareholder means, in the case there is only one Shareholder, the sole Shareholder of the Company.

Section II - Articles of association

Art. 1. Form, name and number of Shareholders.

1.1 Form and name

There exists a private limited liability company (société à responsabilité limitée) under the name of “Capital Dynamics GP I S.à r.l.”.

The Company may have a Sole Shareholder or several Shareholders.

Where the Company has only a Sole Shareholder, any reference to the Shareholders in the Articles shall be a reference to the Sole Shareholder.

Art. 2. Corporate object. The object of the Company is to carry out all transactions pertaining directly or indirectly to the acquisition of participations in Luxembourg and foreign companies, in any form whatsoever, and the administration, management, control and development of those participations.

The Company can in particular be appointed and act as the general partner (associé commandité et/ou associé gérant commandité) and or have similar functions under foreign law, in one or more partnership(s), or any other similar entity under foreign law, in which it holds participations and/or shares.

The Company may use its funds to establish, manage, develop and dispose of its assets as they may be composed from time to time, to acquire, invest in and dispose of any kinds of property, tangible and intangible, movable and immovable, and namely but not limited to, its portfolio of securities of whatever origin, to participate in the creation, acquisition, development and control of any enterprise, to acquire, by way of investment, subscription, underwriting or option, securities, and any intellectual property rights, to realise them by way of sale, transfer, exchange or otherwise and to develop them. The Company may receive or grant licenses on intellectual property rights.

In addition, the Company may acquire and sell real estate properties, for its own account, either in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad, and it may carry out all operations relating to real estate properties, including the direct or indirect holding of participations in Luxembourg or foreign companies, the principal object of which is the acquisition, development, promotion, sale, management and/or lease of real estate properties.

The Company may borrow in any form, except by way of public offer. It may issue by way of private placement only, notes, bonds and debentures and any kind of debt securities in registered form and subject to transfer restrictions.

The Company may lend funds including the proceeds of any borrowings and/or issues of debt securities to its subsidiaries or affiliated companies.

The Company may give guarantees and grant security in favour of third parties to secure its obligations and the obligations of companies in which the Company has a direct or indirect participation or interest and to companies which form part of the same group of companies as the Company and it may grant any assistance to such companies, including, but not limited to, assistance in the management and the development of such companies and their portfolio, financial assistance, loans, advances or guarantees. It may pledge, transfer, encumber or otherwise create security over some or all its assets.

The descriptions above are to be construed broadly and their enumeration is not limiting. The Company's purpose shall include any transaction or agreement which is entered into by the Company, provided it is not inconsistent with the foregoing matters.

The Company may carry out any commercial, industrial, financial, personal, and real estate operations, which are directly or indirectly connected with its corporate purpose or which may favour its development.

Art. 3. Duration. The Company is formed for an unlimited period of time.

Art. 4. Registered office. The registered office of the Company is established in Luxembourg city. It may be transferred within such municipality by a resolution of the Board or, as the case may be, of the Sole Manager. The registered office may also be transferred within such municipality by a resolution of the General Meeting or, as the case may be, of the Sole Shareholder.

The Board or, as the case may be, the Sole Manager, shall further have the right to set up branches, offices, administrative centres and agencies wherever it shall deem fit, either within or outside the Grand Duchy of Luxembourg.

Art. 5. Share capital.

5.1 Outstanding share capital

The Company's subscribed share capital is fixed at twelve thousand five hundred Euro (EUR 12,500), represented by one hundred (100) ordinary Shares having a nominal value of one hundred twenty-five Euro (EUR 125) each.

In addition to the issued capital, there may be set up a premium account to which any premium paid on any share in addition to its nominal value is transferred. The amount of the premium account may be used to provide for the payment of any Shares which the Company may repurchase from its Shareholder(s), to offset any net realised losses, to make distributions to the Shareholder(s) in the form of a dividend or to allocate funds to the legal reserve.

5.2 Contribution to a "capital surplus" account

The Board is authorised to approve capital contributions without the issuance of new shares by way of a payment in cash or a payment in kind or otherwise, on the terms and conditions set by the Board, within the limit prescribed by Luxembourg law. A capital contribution without the issuance of new shares shall be booked in a "capital surplus" account in accordance with Luxembourg law.

In addition, the General Meeting is also authorised to approve capital contributions without the issuance of new shares by way of a payment in cash or a payment in kind or otherwise, on the terms and conditions set by the General Meeting, within the limit prescribed by Luxembourg law and which shall be booked in the "capital surplus" account referred to in the above paragraph.

Art. 6. Amendments to the Share capital. The Share capital may be changed at any time by a decision of the Sole Shareholder or by decision of the General Meeting, in accordance with article 16 of these Articles.

Art. 7. Profit sharing. The profits which the Company may decide to distribute shall be applied as described in article 19 in any year in which the General Meeting or, as the case may be, the Sole Shareholder resolves to make any distribution of dividends.

Art. 8. Indivisible Shares. Towards the Company, the Shares are indivisible, and only one owner is admitted per Share. Joint co-owners have to appoint a sole person as their representative towards the Company.

Art. 9. Transfer of Shares. In case of a Sole Shareholder, the Shares held by the Sole Shareholder are freely transferable.

In case of plurality of Shareholders, the transfer of Shares inter vivos to third parties must be authorised by the General Meeting who represent at least three-quarters of the paid-in capital of the Company. No such authorisation is required for a transfer of Shares among the Shareholders.

The transfer of Shares mortis causa to third parties must be accepted by the Shareholders who represent three-quarters of the rights belonging to the surviving Shareholders.

The requirements of articles 189 and 190 of the Companies Act will apply.

Art. 10. Redemption of Shares. The Company shall have power to acquire Shares in its own capital provided that the Company has sufficient distributable reserves and funds to that effect.

The acquisition and disposal by the Company of Shares held by it in its own Share capital shall take place by virtue of a resolution of and on the terms and conditions to be decided upon by the Sole Shareholder or the General Meeting. The quorum and majority requirements applicable for amendments to the Articles shall apply in accordance with article 16 of these Articles.

Art. 11. Death, suspension of civil rights, insolvency or bankruptcy of the Shareholders. The death, suspension of civil rights, insolvency or bankruptcy of the Sole Shareholder or of one of the Shareholders will not terminate the Company to an end.

Art. 12. Management.

12.1 Management

The Company is managed by one or several Managers. If several Managers are appointed, they will constitute a Board. The Manager(s) need not to be Shareholder.

The Manager(s) are appointed, revoked and replaced by a decision of the General Meeting, adopted by Shareholders owning more than half of the share capital or, as the case may be, of the Sole Shareholder. The General Meeting or, as the case may be, the Sole Shareholder may at any time and without cause (ad nutum) dismiss and replace any Manager.

The Shareholder(s) shall neither participate in nor interfere with the management of the Company.

12.2 Meetings of the Board

A chairman pro tempore of the Board (the Chairman) may be appointed by the Board for each Board meeting. The Chairman, if one is appointed, will preside at the meeting of the Board for which he has been appointed. The Chairman pro tempore is appointed, by vote of the majority of the Managers present or represented at the meeting of the Board.

The Board shall meet upon call by any Managers at the place indicated in the meeting notice.

Written meeting notice of the Board shall be given to all the Managers at least 24 (twenty-four) hours in advance of the date set for such meeting, except in circumstances of emergency, in which case the nature of such circumstances shall be set forth briefly in the convening notice of the meeting of the Board.

No such written meeting notice is required if all the members of the Board are present or represented during the meeting and if they state they have been duly informed and have had full knowledge of the agenda of the meeting. In addition, if all the members of the Board are present or represented during the meeting and they agree unanimously to set the agenda of the meeting, the meeting may be held without having been convened in the manner set out above.

A member of the Board may waive the written meeting notice by giving his/her consent in writing. Copies of consents in writing that are transmitted by telefax or e-mail may be accepted as evidence of such consents in writing at a meeting of the Board. Separate written notice shall not be required for meetings that are held at times and at places determined in a schedule previously adopted by a resolution of the Board.

Any member of the Board may act at any meeting of the Board by appointing in writing another Manager as his or her proxy. Copies of written proxies that are transmitted by telefax or by e-mail may be accepted as evidence of such written proxies at a meeting of the Board.

Any Manager may participate in a meeting of the Board by conference call, video conference or by similar means of communication whereby (i) the Managers attending the meeting can be identified, (ii) all persons participating in the meeting can hear and speak to each other, (iii) the transmission of the meeting is performed on an ongoing basis and (iv) the Managers can properly deliberate. Participation in a meeting by such means shall constitute presence in person at such meeting. A meeting of the Board held by such means of communication will be deemed to be held in Luxembourg.

The Board may validly deliberate and make decisions only if at least the majority of its members is present or represented. Decisions are made by the majority of the votes expressed by the members present or represented. If a member of the Board abstains from voting or does not participate to a vote, this abstention or non-participation are not taken into account in calculating the majority. A Manager may represent more than one Manager by proxy, under the condition however that at least two Managers are present at the meeting.

Notwithstanding the foregoing, a resolution of the Board may also be passed in writing. Such resolution shall consist of one or more documents containing the resolutions, signed by each Manager, manually or electronically by means of an electronic signature which is valid under Luxembourg law. The date of such resolution shall be the date of the last signature.

Article 12.2 does not apply where the Company is managed by a Sole Manager.

12.3 Minutes of meetings of the Board or of resolutions of the Sole Manager

The resolutions passed by the Sole Manager shall be documented by minutes or by resolutions in writing. The minutes or the resolutions in writing made by the Sole Manager shall be signed by the Sole Manager.

The minutes of any meeting of the Board shall be signed by all the managers present at such meeting or, as the case may be, by the Chairman.

12.4 Powers of the Board and the Sole Manager

The Board or, as the case may be, the Sole Manager, is vested with the broadest powers to perform or cause to be performed any actions necessary or useful in connection with the purpose of the Company. All powers not expressly reserved by the Companies Act or by the Articles to the General Meeting fall within the authority of the Board or, as the case may be, of the Sole Manager.

As long as the Company has only a Sole Manager, the Sole Manager has the same powers as those conferred on the Board. In such a case, any reference in these Articles to decisions made or powers exercised by the Board shall be a reference to decisions made or powers exercised by the Sole Manager.

12.5 Delegation of powers

The Board or, as the case may be, the Sole Manager, may appoint one or more persons (délégué à la gestion journalière), who may be a Shareholder or not, or who may be a Manager or not, who shall have full authority to act on behalf of the Company in all matters pertaining to the daily management and affairs of the Company.

The Board or, as the case may be, the Sole Manager, is also authorised to appoint a person, either a Manager or not, for the purposes of performing specific functions at every level within the Company.

12.6 Binding signatures

The Company shall be bound towards third parties in all matters (i) by the joint signatures of any two Managers or (ii), in the case of a Sole Manager, by the sole signature of the Sole Manager.

In respect of the daily management, the Company shall be bound by the sole signature of the person appointed to that effect.

The Company shall further be bound by the joint signatures of any persons or by the sole signature of the person to whom specific signatory power is granted by the Company, but only within the limits of such power.

Art. 13. Liability of the Manager(s). A Manager assumes, by reason of his/her position, no personal liability in relation to any commitment validly made by him/her in the name of the Company.

Art. 14. Appointment of a secretary. A secretary may be appointed by a resolution of the Board (the Secretary).

The Secretary, who may or may not be a Manager, shall have the responsibility to act as clerk of the meetings of the Board and, to the extent practical, of the General Meeting, and to keep the records and the minutes of the Board and of the General Meeting in a book to be kept for that purpose in Luxembourg, and she/he shall perform like duties for all committees of the Board (if any) when required. She/he shall have the authority to delegate his/her powers to one or several persons provided she/he shall remain responsible for the tasks so delegated. The Secretary shall have the power and authority to issue certificates and extracts on behalf of the Company to be produced in court or, more generally, to be used as official documents vis-à-vis any third parties.

Article 14 does not apply where the Company is managed by a Sole Manager.

Art. 15. General Meetings.

15.1 Powers of the General Meeting or of the Sole Shareholder

As long as the Company has only one shareholder, the Sole Shareholder has the same powers as those conferred on the General Meeting. In such a case, any reference in these Articles to decisions made or powers exercised by the General Meeting shall be a reference to decisions made or powers exercised by the Sole Shareholder.

In the case of a plurality of Shareholders, any regularly constituted General Meeting shall represent the entire body of Shareholders.

15.2 Annual General Meeting - Other General Meetings

An annual General Meeting shall be held at the registered office of the Company, or at such other place in the municipality of its registered office as may be specified in the notice of meeting.

If the Company is composed of several Shareholders, but no more than twenty-five (25) Shareholders, resolutions of the Shareholders may be passed in writing. Written resolutions may be documented in a single document or in several separate documents having the same content and each of them signed by one or several Shareholders. Should such written resolutions be sent by the Manager(s) to the Shareholders for adoption, the Shareholders are under the obligation to, within a time period of fifteen (15) calendar days from the dispatch of the text of the proposed resolutions, cast their written vote by returning it to the Company through any means of communication allowing for the transmission of a written text. The quorum and majority requirements applicable to the adoption of resolutions by the General Meeting shall *mutatis mutandis* apply to the adoption of written resolutions.

General Meetings, including the annual General Meeting will be held at the registered office of the Company or at such other place in the Grand Duchy of Luxembourg, and may be held abroad if, in the judgement of the Manager(s), which is final, circumstances of force majeure so require.

Art. 16. Shareholders' voting rights, quorum and majority.

16.1 Notice of General Meetings

Unless there is a Sole Shareholder, the Shareholders may also meet in a General Meeting upon issuance of a convening notice in compliance with the Articles or the Companies Act, by the Board or, as the case may be, the Sole Manager, subsidiarily, by the statutory auditor(s) (if any) or, more subsidiarily, by Shareholders representing more than half (1/2) of the share capital.

The convening notice sent to the Shareholders will specify the time and the place of the meeting as well as the agenda and the nature of the business to be transacted at the relevant General Meeting. The agenda for a General Meeting shall also, where appropriate, describe any proposed changes to the Articles and, if applicable, set out the text of those changes affecting the object or form of the Company.

If all the Shareholders are present or represented at a General Meeting and if they state that they have been duly informed of the agenda of the meeting, the meeting may be held without prior notice.

16.2 Attendance - Representation

All Shareholders are entitled to attend and speak at any General Meeting.

A Shareholder may act at any General Meeting by appointing another person, who need not be a Shareholder, as its proxy in writing. Copies of written proxies that are transmitted by telefax or e-mail may be accepted as evidence of such written proxies at a General Meeting.

Any Shareholder may participate in a General Meeting by conference call, video conference or similar means of communication whereby (i) the Shareholders attending the meeting can be identified, (ii) all persons participating in the meeting can hear and speak to each other, (iii) the transmission of the meeting is performed on an ongoing basis and (iv) the Shareholders can properly deliberate. Participation in a meeting by such means shall constitute presence in person at such meeting.

16.3 Vote

At any General Meeting other than a general meeting convened for the purpose of amending the Articles or voting on resolutions whose adoption is subject to the quorum and majority requirements of an amendment to the Articles, as the case may be, to the quorum and majority rules set for the amendment of the Articles, resolutions shall be adopted by Shareholders representing more than half ($\frac{1}{2}$) of the share capital. If such majority is not reached at the first meeting (or consultation in writing), the Shareholders shall be convened (or consulted) a second time and resolutions shall be adopted, irrespective of the number of Shares represented, by a simple majority of votes cast.

At any General Meeting, convened in accordance with the Articles or the Companies Act, for the purpose of amending the Articles or voting on resolutions whose adoption is subject to the quorum and majority requirements of an amendment to the Articles, the majority requirements shall be a majority of Shareholders in number representing at least three quarters ($\frac{3}{4}$) of the share capital. The nationality of the Company can only be changed by unanimous vote, subject to the provisions of the Companies Act.

16.4 Minutes

The minutes of the General Meeting shall be signed by the Shareholders present and may be signed by any Shareholders or the proxyholder(s) representing the Shareholder(s), who so request.

The resolutions adopted by the Sole Shareholder shall be documented in writing and signed by the Sole Shareholder or by the proxyholder representing the Sole Shareholder.

Copies or extracts of the written resolutions adopted by the Shareholder(s) as well as of the minutes of the General Meeting to be produced in judicial proceedings or otherwise may be signed by the Sole Manager or by any two (2) Managers acting jointly if more than one Manager has been appointed.

Art. 17. Financial year. The Company's financial year starts on 1st January and ends on 31 December of the same year.

Art. 18. Financial statements. At the end of each Financial Year, the accounts are closed and the Board or, as the case may be, the Sole Manager, draws up an inventory of assets and liabilities, the balance sheet and the profit and loss account, in accordance with the applicable laws.

The annual statutory and/or consolidated accounts are submitted to the Shareholder(s) for approval.

Each Shareholder or its representative may peruse these financial documents at the registered office of the Company. If the Company is composed of more than twenty-five (25) Shareholders, such right may only be exercised within a time period of fifteen (15) calendar days preceding the date set for the annual General Meeting.

Art. 19. Appropriation of profits, reserves. From the annual net profits of the Company, at least five per cent (5%) shall each year be allocated to the reserve required by law. That allocation to the legal reserve will cease to be required as soon and as long as the legal reserve amounts to ten per cent (10%) of the issued capital of the Company.

After allocation to the legal reserve, the Shareholder(s) shall determine how the remainder of the annual net profits will be disposed of by allocating the whole or part of the remainder to a reserve or to a provision, by carrying it forward to the next following financial year or by distributing it, together with carried forward profits, distributable reserves or share premium to the Shareholder(s), each Share entitling to the same proportion in such distributions.

Subject to the conditions (if any) fixed by the Companies Act and in compliance with the foregoing provisions, Board or, as the case may be, the Sole Manager, may pay out an advance payment on dividends to the Shareholders. The Board or, as the case may be, the Sole Manager, fixes the amount and the date of payment of any such advance payment.

Art. 20. Liquidation. The Company may be dissolved by a resolution of the Shareholder(s) adopted by half of the Shareholders holding three quarters ($\frac{3}{4}$) of the share capital.

Should the Company be dissolved, the liquidation will be carried out by the Board or, as the case may be, the Sole Manager or such other persons (who may be physical persons or legal entities) appointed by the Shareholder(s), who will determine their powers and their compensation.

After payment of all the debts of and charges against the Company, including the expenses of liquidation, the net liquidation proceeds shall be distributed to the Shareholder(s) so as to achieve on an aggregate basis the same economic result as the distribution rules set out for dividend distributions.

Art. 21. Statutory auditor - External auditor. In accordance with article 200 of the Companies Act, the Company needs only to be audited by a statutory auditor if it has more than twenty-five (25) Shareholders. An external auditor (réviseur d'entreprises agréé) needs to be appointed whenever the exemption provided by article 69 (2) of the Luxembourg act dated 19 December 2002 on the trade and companies register and on the accounting and financial accounts of companies does not apply.

Art. 22. Reference to legal provisions. Reference is made to the provisions of the Companies Act for all matters for which no specific provision is made in these Articles.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing party, the present deed is worded in English, followed by a French version. At the request of the same appearing party, in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will prevail.

Whereof the present notarial deed is drawn in Luxembourg on the year and day first above written.

The document having been read to the proxyholder of the appearing party, the proxyholder of the appearing party signed together with us, the notary, the present original deed.

Suit la version française du texte qui précède:

L'an deux mille quinze, le neuvième jour d'avril,

par devant Maître Jean-Paul Meyers, notaire résidant à Esch-sur-Alzette, Grand-Duché de Luxembourg,

s'est tenue

une assemblée générale extraordinaire (l'Assemblée) de l'associé unique de de la société Rosewall S.à r.l., une société à responsabilité limitée luxembourgeoise, constituée et existante selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social sis au 40, Avenue Monterey, L-2163 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 195.328 et ayant un capital social 12.500 EUR (la Société). La Société a été constituée le 5 mars 2015 suivant un acte de Maître Martine Schaeffer, notaire résidant à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg lequel a été le dépositaire de l'acte de constitution, pas encore publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations. Les statuts de la Société (les Statuts) n'ont pas été modifiés depuis.

A COMPARU:

Capital Dynamics AG, une société constituée et existant selon les lois de Suisse, ayant son siège social sis au Bahnhofstrasse 22, 6301 Zug, Suisse, immatriculée auprès du Registre de Commerce du Canton de Zug sous le numéro CHE-105.311.028 (l'Associé Unique),

ici représenté par Oana Millich, employée, ayant son adresse professionnelle à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé.

Ladite procuration, après avoir été signée ne varietur par la partie comparante et le notaire soussigné, restera annexée au présent acte afin d'être soumise, avec le présent acte, aux formalités de l'enregistrement.

L'Associé Unique, représenté selon les modalités susmentionnées, a requis le notaire instrumentaire d'acter ce qui suit:

I. que 100% du capital social est représenté.

II. que l'ordre du jour de l'Assemblée est le suivant:

1. Renonciation aux formalités de convocation;

2. Modification du premier paragraphe de l'article 2 des Statuts afin de changer la dénomination sociale de la Société de Rosewall S.à r.l. en Capital Dynamics GP I S.à r.l.;

3. Modification de l'article 3 des Statuts afin que l'objet social de la Société puisse entre autres permettre à la Société d'agir en tant qu'associé commandité et/ou associé gérant commandité dans une ou plusieurs sociétés en commandite, afin de lui donner la teneur suivante:

« **Art. 3. Objet.** L'objet social de la Société est l'accomplissement de toutes les opérations se rapportant directement ou indirectement à la prise de participations dans des sociétés luxembourgeoises ou étrangères, sous quelque forme que ce soit, ainsi que l'administration, la gestion, le contrôle et le développement de ces participations.

La Société peut notamment être nommer et agir en tant qu'associé commandité et/ou associé gérant commandité et avoir des fonctions similaires à l'étranger dans une ou plusieurs société en commandite (partnership(s)), ou toute entité similaire d'un droit étranger dans laquelle elle détient des parts ou des participations.

La Société peut utiliser ses fonds pour constituer, administrer, développer et vendre ses portefeuilles d'actifs tel qu'ils seront constitués au fil du temps, acquérir, investir dans et vendre toute sorte de propriétés, corporelles ou incorporelles, mobilières ou immobilières, et notamment mais non exclusivement, des portefeuilles de valeurs mobilières de toute origine, pour participer à la création, l'acquisition, le développement et le contrôle de toute entreprise, pour acquérir, par voie d'investissement, de souscription ou d'option des valeurs mobilières et des droits intellectuels, pour en disposer par voie de vente, transfert, échange ou autrement et pour les développer. La Société peut octroyer des licences et des droits intellectuels de toute origine.

En plus, la Société peut acquérir et céder des propriétés immobilières, pour son propre compte, à la fois au Grand-Duché de Luxembourg et à l'étranger et elle peut effectuer toutes les opérations en relation avec des propriétés immobilières, y compris la détention directe ou indirecte de participations dans des sociétés luxembourgeoises ou étrangères qui ont comme objet principal l'acquisition, le développement, la promotion, la vente, la gestion et la location de propriétés immobilières.

La Société peut emprunter, sous quelque forme que ce soit, sauf par voie d'offre publique. Elle peut procéder, uniquement par voie de placement privé, à l'émission de titres, obligations, bons de caisse et tous titres de dettes sous forme nominative

et soumise à des restrictions de transfert. La Société peut accorder tous crédits, y compris le produit de prêts et/ou émissions de valeurs mobilières, à ses filiales ou sociétés affiliées.

La Société peut consentir des garanties ou des sûretés au profit de tierces personnes afin de garantir ses obligations et les obligations de sociétés dans lesquelles elle a une participation ou un intérêt direct ou indirect et à toute société faisant partie du même groupe de sociétés que la Société et elle peut assister ces sociétés pour, y compris, mais non exclusivement, leur gestion et le développement de ses sociétés et leur portefeuille, financièrement, par des prêts, avances et garanties.

Elle peut nantir, céder, grever de charges tout ou partie de ses avoirs ou créer, de toute autre manière, des sûretés portant sur toute ou partie de ses avoirs.

Les descriptions ci-dessus doivent être interprétées dans leur sens le plus large et leur énumération n'est pas restrictive.

L'objet social couvre toutes les opérations auxquelles la Société participe et tous les contrats passés par la Société, dans la mesure où ils restent compatibles avec l'objet social décrit ci-avant.

La Société peut accomplir toutes les opérations commerciales, industrielles, financières, mobilières et immobilières, se rapportant directement ou indirectement à son objet social ou susceptibles de favoriser son développement.»;

4. Autorisation et approbation de la refonte des Statuts de la Société afin d'y refléter entre autres le changement de dénomination sociale de la Société et le changement d'objet social de la Société; et

5. Divers.

III. que l'Associé Unique a pris les résolutions suivantes:

Première résolution

L'intégralité du capital social souscrit étant représenté à la présente Assemblée, l'Assemblée renonce aux formalités de convocation, l'Associé Unique se considérant comme dûment convoqué et déclarant qu'il a eu parfaitement connaissance de l'ordre du jour de l'Assemblée qui lui a été communiqué au préalable.

Deuxième résolution

L'Assemblée décide de changer la dénomination sociale de la Société de Rosewall S.à r.l. en Capital Dynamics GP I S.à r.l. et en conséquence, décide de modifier le premier paragraphe de l'article 2 des Statuts afin de lui donner la teneur suivante:

« **Art. 2. Dénomination.** La Société prend la dénomination sociale de Capital Dynamics GP I S.à r.l.».

Troisième résolution

L'Assemblée décide de changer l'objet social de la Société afin de permettre à la Société entre autres d'agir en tant qu'associé commandité et/ou associé gérant commandité dans une ou plusieurs sociétés en commandite:

« **Art. 3. Objet.** L'objet social de la Société est l'accomplissement de toutes les opérations se rapportant directement ou indirectement à la prise de participations dans des sociétés luxembourgeoises ou étrangères, sous quelque forme que ce soit, ainsi que l'administration, la gestion, le contrôle et le développement de ces participations.

La Société peut notamment être nommer et agir en tant qu'associé commandité et/ou associé gérant commandité et avoir des fonctions similaires à l'étranger dans une ou plusieurs société en commandite (partnership(s)), ou toute entité similaire d'un droit étranger dans laquelle elle détient des parts ou des participations.

La Société peut utiliser ses fonds pour constituer, administrer, développer et vendre ses portefeuilles d'actifs tel qu'ils seront constitués au fil du temps, acquérir, investir dans et vendre toute sorte de propriétés, corporelles ou incorporelles, mobilières ou immobilières, et notamment mais non exclusivement, des portefeuilles de valeurs mobilières de toute origine, pour participer à la création, l'acquisition, le développement et le contrôle de toute entreprise, pour acquérir, par voie d'investissement, de souscription ou d'option des valeurs mobilières et des droits intellectuels, pour en disposer par voie de vente, transfert, échange ou autrement et pour les développer. La Société peut octroyer des licences et des droits intellectuels de toute origine.

En plus, la Société peut acquérir et céder des propriétés immobilières, pour son propre compte, à la fois au Grand-Duché de Luxembourg et à l'étranger et elle peut effectuer toutes les opérations en relation avec des propriétés immobilières, y compris la détention directe ou indirecte de participations dans des sociétés luxembourgeoises ou étrangères qui ont comme objet principal l'acquisition, le développement, la promotion, la vente, la gestion et la location de propriétés immobilières.

La Société peut emprunter, sous quelque forme que ce soit, sauf par voie d'offre publique. Elle peut procéder, uniquement par voie de placement privé, à l'émission de titres, obligations, bons de caisse et tous titres de dettes sous forme nominative et soumise à des restrictions de transfert. La Société peut accorder tous crédits, y compris le produit de prêts et/ou émissions de valeurs mobilières, à ses filiales ou sociétés affiliées.

La Société peut consentir des garanties ou des sûretés au profit de tierces personnes afin de garantir ses obligations et les obligations de sociétés dans lesquelles elle a une participation ou un intérêt direct ou indirect et à toute société faisant partie du même groupe de sociétés que la Société et elle peut assister ces sociétés pour, y compris, mais non exclusivement, leur gestion et le développement de ses sociétés et leur portefeuille, financièrement, par des prêts, avances et garanties. Elle peut nantir, céder, grever de charges tout ou partie de ses avoirs ou créer, de toute autre manière, des sûretés portant sur toute ou partie de ses avoirs.

Les descriptions ci-dessus doivent être interprétées dans leur sens le plus large et leur énumération n'est pas restrictive. L'objet social couvre toutes les opérations auxquelles la Société participe et tous les contrats passés par la Société, dans la mesure où ils restent compatibles avec l'objet social décrit ci-avant.

La Société peut accomplir toutes les opérations commerciales, industrielles, financières, mobilières et immobilières, se rapportant directement ou indirectement à son objet social ou susceptibles de favoriser son développement.».

Quatrième résolution

L'Assemblée décide de procéder à une refonte complète des Statuts afin d'y refléter entre autres le changement de dénomination sociale de la Société ainsi que le changement d'objet social de la Société, et qui seront désormais rédigés comme suit:

Section I - Définitions

Statuts (Articles) désigne les statuts de la Société tels que modifiés de temps à autre;

Conseil (Board) désigne le conseil de gérance de la Société;

Président (Chairman) a la signification qui lui est conférée à l'article 12.2 des Statuts;

Loi de 1915 (Companies Act) désigne la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée;

Société (Company) signifie «Capital Dynamics GP I S.à r.l.»;

Assemblée Générale (General Meeting) désigne l'assemblée générale des associés de la Société et Assemblées Générales (General Meetings) désigne l'une d'entre elles;

Gérant (Manager) désigne un membre du Conseil; et Gérants (Managers) désigne les désigne dans leur ensemble;

Secrétaire (Secretary) a la signification qui lui est conférée à l'article 14 des Statuts;

Associé (Shareholder) désigne toute personne détenant des Parts Sociales ou à qui des Parts Sociales ont été transférées ou émises de temps à autre (excluant la Société) en accord avec les termes des Statuts; et Associés (Shareholders) les désigne dans leur ensemble;

Part Sociale (Share) signifie toute part sociale émise de temps à autre dans le capital social de la Société; et Parts Sociales (Shares) les désigne dans leur ensemble;

Gérant Unique (Sole Manager) désigne, dans l'hypothèse où il n'y a qu'un seul Gérant, le gérant unique de la Société; et

Associé Unique (Sole Shareholder) désigne, dans l'hypothèse où il n'y a qu'un seul Associé, l'associé unique de la Société.

Section II - Statuts

Art. 1^{er}. Forme, dénomination et nombre d'Associés.

1.1 Forme et dénomination

Il existe une société à responsabilité limitée, prenant la dénomination de "Capital Dynamics GP I S.à r.l."

1.2 Nombre d'Associés

La Société peut avoir un Associé Unique ou plusieurs Associés.

Lorsque la Société n'a un Associé Unique, toute référence aux Associés dans les Statuts est une référence à l'Associé Unique.

Art. 2. Objet social. L'objet social de la Société est l'accomplissement de toutes les opérations se rapportant directement ou indirectement à la prise de participations dans des sociétés luxembourgeoises ou étrangères, sous quelque forme que ce soit, ainsi que l'administration, la gestion, le contrôle et le développement de ces participations.

La Société peut notamment être nommer et agir en tant qu'associé commandité et/ou associé gérant commandité et avoir des fonctions similaires à l'étranger dans une ou plusieurs sociétés en commandite (partnership(s)), ou toute entité similaire d'un droit étranger dans laquelle elle détient des parts ou des participations.

La Société peut utiliser ses fonds pour constituer, administrer, développer et vendre ses portefeuilles d'actifs tel qu'ils seront constitués au fil du temps, acquérir, investir dans et vendre toute sorte de propriétés, corporelles ou incorporelles, mobilières ou immobilières, et notamment mais non exclusivement, des portefeuilles de valeurs mobilières de toute origine, pour participer à la création, l'acquisition, le développement et le contrôle de toute entreprise, pour acquérir, par voie d'investissement, de souscription ou d'option des valeurs mobilières et des droits intellectuels, pour en disposer par voie de vente, transfert, échange ou autrement et pour les développer. La Société peut octroyer des licences et des droits intellectuels de toute origine.

En plus, la Société peut acquérir et céder des propriétés immobilières, pour son propre compte, à la fois au Grand-Duché de Luxembourg et à l'étranger et elle peut effectuer toutes les opérations en relation avec des propriétés immobilières, y compris la détention directe ou indirecte de participations dans des sociétés luxembourgeoises ou étrangères qui ont comme objet principal l'acquisition, le développement, la promotion, la vente, la gestion et la location de propriétés immobilières.

La Société peut emprunter, sous quelque forme que ce soit, sauf par voie d'offre publique. Elle peut procéder, uniquement par voie de placement privé, à l'émission de titres, obligations, bons de caisse et tous titres de dettes sous forme nominative

et soumise à des restrictions de transfert. La Société peut accorder tous crédits, y compris le produit de prêts et/ou émissions de valeurs mobilières, à ses filiales ou sociétés affiliées.

La Société peut consentir des garanties ou des sûretés au profit de tierces personnes afin de garantir ses obligations et les obligations de sociétés dans lesquelles elle a une participation ou un intérêt direct ou indirect et à toute société faisant partie du même groupe de sociétés que la Société et elle peut assister ces sociétés pour, y compris, mais non exclusivement, leur gestion et le développement de ses sociétés et leur portefeuille, financièrement, par des prêts, avances et garanties. Elle peut nantir, céder, grever de charges tout ou partie de ses avoirs ou créer, de toute autre manière, des sûretés portant sur toute ou partie de ses avoirs.

Les descriptions ci-dessus doivent être interprétées dans leur sens le plus large et leur énumération n'est pas restrictive. L'objet social couvre toutes les opérations auxquelles la Société participe et tous les contrats passés par la Société, dans la mesure où ils restent compatibles avec l'objet social décrit ci-avant.

La Société peut accomplir toutes les opérations commerciales, industrielles, financières, mobilières et immobilières, se rapportant directement ou indirectement à son objet social ou susceptibles de favoriser son développement.

Art. 3. Durée. La Société est constituée pour une durée illimitée.

Art. 4. Siège social. Le siège social de la Société est établi dans la municipalité de Luxembourg. Il peut être transféré au sein de la municipalité par une décision du Conseil ou, le cas échéant, du Gérant Unique. Le siège social peut également être transféré au sein de cette municipalité par simple décision d'une Assemblée Générale ou, le cas échéant, de l'Associé Unique.

Le Conseil ou, le cas échéant, le Gérant Unique, peut établir des succursales, des bureaux, des centres administratifs et agences en tout lieu qu'il jugera utile, que cela soit à ou en dehors du Grand-Duché du Luxembourg.

Art. 5. Capital social.

5.1 Montant du capital social

Le capital social de la Société est fixé à la somme de douze mille cinq-cents Euros (12.500 EUR) représenté par cent (100) Parts Sociales ordinaires d'une valeur nominale de cent vingt-cinq Euros (125 EUR) chacune.

En sus du capital social émis, un compte de prime d'émission peut être créé sur lequel seront versées les éventuelles primes d'émission payées sur les Parts Sociales en sus de leur valeur nominale. Les sommes figurant au crédit du compte de prime d'émission peuvent être utilisées pour financer les Parts Sociales que la Société souhaiterait racheter à son ou ses Associés, pour compenser d'éventuelles pertes nettes réalisées, faire des distributions à leur profit sous forme de dividende ou affecter des sommes d'argent à la réserve légale.

5.2 Apport au compte de "capital surplus"

Le Conseil est autorisé à approuver les apports en fonds propres sans émission de nouvelles Parts Sociales au moyen d'un paiement en numéraire ou d'un paiement en nature, ou de toute autre manière, effectué selon les conditions définies par le Conseil et dans les limites prévues par la loi luxembourgeoise. Un apport en fonds propres sans émission de nouvelles Parts Sociales doit être enregistré dans un compte de capital surplus conformément à la loi luxembourgeoise.

De plus, l'Assemblée Générale est autorisée à approuver les apports en fonds propres sans émission de nouvelles Parts Sociales, réalisés au moyen d'un paiement en numéraire ou d'un paiement en nature, ou de toute autre manière, selon les conditions définies par l'Assemblée Générale, dans les limites prévues par la loi luxembourgeoise; de tels apports seront enregistrés dans le compte de capital surplus mentionné au paragraphe ci-dessus.

Art. 6. Modification du capital social. Le capital social pourra à tout moment être modifié moyennant décision de l'Associé Unique sinon de l'Assemblée Générale, conformément à l'article 16 des présents Statuts.

Art. 7. Participation aux bénéfices. Les bénéfices que la Société peut décider de distribuer sont alloués de la manière décrite à l'article 19 au cours d'un exercice où l'Assemblée Générale ou, le cas échéant l'Associé Unique, décide de procéder à une distribution de dividendes.

Art. 8. Parts Sociales indivisibles. Les Parts Sociales sont indivisibles à l'égard de la Société qui ne reconnaît qu'un seul propriétaire pour chacune d'elles. Les copropriétaires indivis de Parts Sociales sont tenus de se faire représenter auprès de la Société par une seule et même personne.

Art. 9. Transfert de Parts Sociales. Toutes cessions de Parts Sociales détenues par l'Associé Unique sont libres.

En cas de pluralité d'Associés, la cession de Parts Sociales inter vivos à des tiers non-associés doit être autorisée par l'Assemblée Générale représentant au moins trois quarts du capital social. Une telle autorisation n'est pas requise pour une cession de Parts Sociales entre associés.

La cession de Parts Sociales mortis causa à des tiers non-associés doit être acceptée par les Associés qui représentent trois quarts des droits appartenant aux survivants.

Les exigences des articles 189 et 190 de la Loi de 1915 doivent être respectées.

Art. 10. Rachat de Parts Sociales. La Société pourra acquérir ses propres Parts Sociales pourvu que la Société dispose à cette fin de réserves distribuables ou des fonds suffisants.

L'acquisition et la disposition par la Société de Parts Sociales détenues par elle dans son propre capital social ne pourra avoir lieu qu'en vertu d'une résolution et conformément aux conditions qui seront décidées par l'Associé Unique ou une Assemblée Générale. Les exigences de quorum et de majorité applicables aux modifications des Statuts en vertu de l'article 16 des Statuts sont d'application.

Art. 11. Décès, interdiction, faillite ou déconfiture des Associés. Le décès, l'interdiction, la faillite ou la déconfiture de l'Associé Unique, sinon d'un des Associés, ne mettent pas fin à la Société.

Art. 12. Gérance.

12.1 Gérance

La Société est gérée par un ou plusieurs Gérants. En cas de pluralité de Gérants, ils constituent ensemble un Conseil. Les Gérants n'ont pas besoin d'être Associés.

Les Gérants sont désignés, révoqués et remplacés par une décision de l'Assemblée Générale adoptée par les Associés détenant plus de la moitié du capital social ou, le cas échéant, de l'Associé Unique. L'Assemblée Générale ou, le cas échéant, l'Associé Unique, peut à tout moment et ad nutum (sans justifier d'une raison) révoquer et remplacer n'importe lequel des Gérants.

Le ou les Associés ne prennent pas part à, ni n'interfèrent dans, la gestion de la Société.

12.2 Réunions du Conseil

Un président pro tempore du Conseil (le Président) peut être désigné par le Conseil pour chaque réunion du Conseil. Le Président, si un président a été désigné, présidera la réunion du Conseil pour laquelle il aura été désigné. Le président pro tempore est désigné par un vote de la majorité des Gérants présents ou représentés lors de la réunion du Conseil.

Le Conseil se réunira sur convocation par tout Gérant au lieu indiqué dans l'avis de convocation.

Avis écrit de toute réunion du Conseil sera donné à tous les Gérants au moins vingt-quatre (24) heures avant la date de ladite réunion, sauf en cas d'urgence, auquel cas la nature et les circonstances de l'urgence devront être décrits brièvement dans l'avis de convocation.

La réunion peut être valablement tenue sans avis de convocation préalable si tous les membres du Conseil sont présents ou représentés lors de la réunion du Conseil et déclarent avoir été dûment informés de la réunion et de son ordre du jour. En outre, si tous les membres du Conseil sont présents ou représentés à une réunion et décident à l'unanimité d'établir un ordre du jour, la réunion pourra être tenue sans convocation préalable effectuée de la manière décrite ci-dessus.

Tout membre du Conseil peut décider de renoncer à la convocation écrite en donnant son accord par écrit. Les copies de ces accords écrits qui sont transmises par télécopie ou par courriel peuvent être acceptées comme preuve des accords écrits à la réunion du Conseil. Une convocation écrite spéciale n'est pas requise pour une réunion du Conseil se tenant aux lieux et dates prévus dans une résolution préalablement adoptée par le Conseil.

Tout membre du Conseil pourra se faire représenter à une réunion en désignant par écrit un autre Gérant comme son mandataire. Des copies des procurations écrites transmises par télécopie ou par courriel peuvent être acceptées comme preuves des procurations à la réunion du Conseil.

Tout Gérant peut participer à une réunion du Conseil par conférence téléphonique, visioconférence ou par tout autre moyen similaire de communication permettant (i) à tous les Gérants qui prennent part à la réunion d'être identifiés (ii) à toute personne participant à la réunion d'entendre les autres participants et de leur parler, (iii) de retransmettre la réunion de façon continue et (iv) aux Gérants de délibérer valablement. La participation à une réunion du Conseil tenue par un tel moyen de communication équivaut à une participation en personne à une telle réunion. Une réunion du Conseil tenue par un tel moyen de communication est réputée avoir lieu à Luxembourg.

Le Conseil ne peut valablement délibérer et prendre des décisions que si au moins la majorité de ses membres est présente ou représentée. Les décisions sont prises à la majorité des voix exprimées par les membres du Conseil présents ou représentés. Si un membre du Conseil s'est abstenu de voter ou n'a pas pris part au vote, son abstention ou sa non-participation ne sont pas prises en compte pour le calcul de la majorité. Un Gérant peut représenter plusieurs Gérants par procuration, à condition toutefois qu'au moins deux Gérants soient présents à la réunion.

Nonobstant les dispositions qui précèdent, une décision du Conseil peut également être prise par voie circulaire. Une telle résolution résultera d'un seul ou de plusieurs documents contenant les résolutions et signés par chacun des Gérants, manuellement ou électroniquement au moyen d'une signature électronique reconnue au Luxembourg. La date d'une telle résolution sera celle de la dernière signature.

Le présent article 12.2 ne s'applique pas si la Société est gérée par un Gérant Unique.

12.3 Procès-verbaux des réunions du Conseil ou des résolutions du Gérant Unique

Les résolutions prises par le Gérant Unique seront documentées dans des procès-verbaux ou des résolutions écrites. Les procès-verbaux des résolutions écrites du Gérant Unique seront signés par ce dernier.

Les procès-verbaux de toute réunion du Conseil seront signés soit par l'ensemble des Gérants présents à ladite réunion soit, le cas échéant, par le Président.

12.4 Pouvoirs du Conseil et du Gérant Unique

Le Conseil ou, le cas échéant, le Gérant Unique, est investi des pouvoirs les plus étendus pour accomplir tous les actes nécessaires ou utiles se rapportant à l'objet de la Société. Tous les pouvoirs non expressément réservés par la Loi de 1915 ou par les Statuts à l'Assemblée Générale sont attribués au Conseil ou, le cas échéant, au Gérant Unique.

Lorsque la Société a un Gérant Unique, ce dernier dispose des mêmes pouvoirs que ceux qui sont conférés au Conseil. Dans un tel cas, toute référence dans les présents Statuts à des décisions prises ou aux pouvoirs exercés par le Conseil sont des références à des décisions prises ou aux pouvoirs exercés par le Gérant Unique.

12.5 Délégation de pouvoirs

Le Conseil ou, le cas échéant, le Gérant Unique, peut nommer un ou plusieurs délégués à la gestion journalière, qui peuvent être associés ou non, Gérant ou non, et qui auront les pleins pouvoirs pour agir au nom de la Société pour tout ce qui concerne la gestion journalière de la Société.

Le Conseil ou, le cas échéant, le Gérant Unique, est aussi autorisé à nommer une personne, Gérant ou non, pour l'exécution de missions spécifiques à tous les niveaux de la Société.

12.6 Signatures autorisées

La Société est engagée en toutes circonstances vis-à-vis des tiers par (i) la signature conjointe de deux membres du Conseil ou (ii) la signature du Gérant Unique en cas de Gérant Unique.

En ce qui concerne la gestion journalière, la Société sera engagée par la signature unique de la personne nommée à cet effet.

La Société est en outre engagée par la signature conjointe de toutes les personnes ou la signature unique de toute personne à qui de tels pouvoirs de signature auront été délégués par la Société, et ce uniquement dans les limites des pouvoirs qui leur auront été conférés.

Art. 13. Responsabilité des gérants. Le ou les Gérants (selon le cas) ne contractent, à raison de leur fonction, aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société.

Art. 14. Nomination d'un secrétaire. Un secrétaire pourra être nommé en vertu d'une résolution du Conseil (le Secrétaire). Le Secrétaire, qui peut être un gérant ou non, agira en tant que clerc aux réunions du Conseil et, dans la mesure du possible, aux assemblées générales des associés. Il devra enregistrer le procès-verbal et établir un compte-rendu du Conseil et des Assemblées Générales dans un livre prévu à cet effet conservé au Luxembourg. Ses attributions seront les mêmes pour tous les comités du Conseil (le cas échéant) si nécessaire. Il pourra déléguer ses pouvoirs à une ou plusieurs personnes, à condition qu'il reste seul responsable des tâches ainsi déléguées. Le Secrétaire pourra émettre au nom de la Société, des certificats et extraits à produire devant les cours et tribunaux, et plus généralement à utiliser comme documents officiels vis-à-vis des tiers.

Le présent article 14 ne s'applique pas si la Société est gérée par un Gérant Unique.

Art. 15. Assemblées Générales.

15.1 Pouvoirs des Associés ou de l'Associé Unique

Le ou les Associés ont les pouvoirs qui leur sont conférés par les Statuts et la Loi de 1915. L'Associé unique exerce les pouvoirs incombant à l'Assemblée Générale.

L'Assemblée Générale régulièrement constituée représente l'universalité des Associés.

15.2 Assemblée Générale annuelle - autres Assemblées Générales

L'Assemblée Générale annuelle se tiendra au siège social de la Société ou en tout autre lieu au sein de la commune de son siège social, tel que spécifié dans l'avis de convocation à l'assemblée.

Si la Société a plusieurs Associés, sans toutefois dépasser vingt-cinq (25) Associés, les résolutions des Associés peuvent être prises par écrit. Les résolutions écrites peuvent résulter d'un seul et même document ou de plusieurs documents distincts de contenu identique, chacun étant signé par un ou plusieurs Associés. En cas d'envoi de ces résolutions écrites par le ou les Gérants à ou aux Associés en vue de leur adoption, les Associés ont l'obligation - dans le délai de quinze (15) jours calendaires à compter de l'envoi du texte des propositions de résolutions - d'exprimer leur vote écrit en retournant ces résolutions par tout moyen de communication permettant de transmettre un texte écrit. Les règles de quorum et de majorité applicables à l'adoption des résolutions par l'Assemblée Générale s'appliquent mutatis mutandis à l'adoption des résolutions écrites.

Chaque Assemblée Générale, y compris l'Assemblée Générale annuelle, se tiendra au siège social de la Société ou en tout autre endroit du Luxembourg.

Une Assemblée Générale pourra se tenir à l'étranger si, suivant l'appréciation du ou des Gérants dont la décision est définitive et obligatoire, un cas de force majeure l'exige.

Art. 16. Droits de vote des Associés, quorum et majorité.

16.1 Convocation des Assemblées Générales

Sauf en cas d'Associé Unique, les Associés peuvent aussi se réunir en Assemblée Générale sur convocation conformément aux Statuts ou à la Loi de 1915, du ou des Gérants, ou, par le ou le(s) commissaire(s) aux comptes (le cas échéant), ou, par un groupe d'Associés représentant plus de la moitié (½) du capital social.

Les convocations envoyées aux Associés indiqueront le lieu, la date et l'heure de l'assemblée, ainsi que l'ordre du jour et la nature des questions qui feront l'objet des délibérations. L'ordre du jour de l'Assemblée Générale spécifie également, le cas échéant, toute proposition de modification des Statuts et, le cas échéant, inclut le texte des changements concernant l'objet social ou la forme sociale de la Société.

Chaque fois que tous les Associés sont présents ou représentés à une Assemblée Générale et qu'ils déclarent avoir eu connaissance de l'ordre du jour soumis à leurs délibérations, l'assemblée peut avoir lieu sans convocation préalable.

16.2 Présence et représentation

Chaque Associé peut participer et prendre la parole à une Assemblée Générale.

Chaque Associé peut prendre part à une Assemblée Générale de la Société en désignant par écrit une autre personne, Associé ou non, comme son mandataire. Des copies des procurations écrites envoyées par télécopie ou par courriel peuvent être acceptées par l'Assemblée Générale comme preuves de procurations écrites.

Tout Associé peut participer à une Assemblée Générale par conférence téléphonique, vidéo conférence ou tout autre moyen de communication similaire grâce auquel (i) les Associés participant à la réunion peuvent être identifiés, (ii) toute personne participant à la réunion peut entendre les autres participants et leur parler, (iii) la réunion est retransmise de façon continue et

(iv) les Associés peuvent valablement délibérer. La participation à une réunion tenue par un tel moyen de communication équivaldra à une participation en personne à ladite réunion.

16.3 Vote

En dehors des Assemblées Générales convoquées en vue de modifier les Statuts de la Société ou de voter des résolutions dont l'adoption est soumise à des règles de quorum et de majorité applicables en matière de modification des Statuts selon le cas, les résolutions sont adoptées par les Associés représentant plus de la moitié ($\frac{1}{2}$) du capital social. Si cette majorité n'est pas atteinte lors de la première réunion (ou consultation écrite), les Associés sont convoqués (ou consultés) une deuxième fois et les résolutions sont adoptées, quel que soit le nombre de Parts Sociales représentées, à la majorité simple des voix exprimées.

Les résolutions d'une Assemblée Générale, convoquée conformément aux Statuts ou à la Loi de 1915, aux fins de modifier les Statuts de la Société ou de voter des résolutions dont l'adoption est soumise à des règles de quorum et de majorité applicables en matière de modification des Statuts, sont adoptées à la majorité des Associés représentant au moins les trois quarts ($\frac{3}{4}$) du capital social. La nationalité de la Société peut seulement être modifiée à l'unanimité des Associés, sous réserve des dispositions de la Loi de 1915.

16.4 Procès-verbaux

Le procès-verbal de l'Assemblée Générale est signé par les Associés présents et peut être signé par les Associés ou par le(s) représentant(s) des Associés qui en font la demande.

Les résolutions adoptées par l'Associé Unique sont constatées par des procès-verbaux signés par l'Associé unique ou par le représentant de l'Associé Unique.

Les copies ou extraits des résolutions écrites adoptées par le ou les Associés, ainsi que le procès-verbal de l'Assemblée Générale à produire en justice ou à un autre titre, sont signés par le Gérant unique ou par deux (2) Gérants agissant conjointement en cas de pluralité de Gérants.

Art. 17. Année sociale. L'année sociale de la Société commence le 1^{er} janvier et se termine le 31 décembre de la même année.

Art. 18. Comptes annuels. Chaque année, à la fin de l'Exercice Social, les comptes sont clôturés et le(s) Gérant(s) dressent un inventaire de l'actif et du passif, le bilan et le compte de profits et pertes, conformément aux lois applicables.

Les comptes annuels statutaires et/ou consolidés sont soumis à l'approbation du ou des Associés.

Chaque Associé ou son représentant peut consulter les documents financiers au siège social de la Société. Si la Société comprend plus de vingt-cinq (25) Associés, ce droit peut seulement être exercé dans les quinze (15) jours calendaires précédant la date de l'Assemblée Générale annuelle.

Art. 19. Distribution des bénéfices, réserves. Le bénéfice net annuel de la Société est affecté à concurrence d'au moins cinq pour cent (5 %) à la formation ou l'alimentation de la réserve requise par la loi. Cette affectation à la réserve légale cessera d'être obligatoire lorsque et aussi longtemps que la réserve légale atteint dix pour cent (10 %) du capital social émis de la Société.

A l'issue de l'affectation à la réserve légale, le ou les Associés décident du mode d'affectation du solde du bénéfice net annuel en allouant tout ou partie du solde à la constitution d'une réserve ou d'une provision, en reportant cette somme sur l'exercice social qui suit ou en la distribuant, ainsi que du report à nouveau, des réserves distribuables ou de la prime d'émission à ou aux Associés, chaque Part Sociale conférant les mêmes droits dans le cadre de ces distributions.

Sous réserve des conditions (le cas échéant) prescrites par la Loi sur les Sociétés et conformément aux dispositions qui précèdent, le Conseil ou, le cas échéant, le Gérant Unique, sont autorisés à verser des acomptes sur dividendes aux Associés. Le Conseil ou, le cas échéant, le Gérant Unique fixent le montant et la date de paiement de ces acomptes sur dividendes.

Art. 20. Liquidation. La Société peut être dissoute par résolution du ou des Associés adoptée par la moitié des Associés détenant les trois quarts (3/4) du capital social.

En cas de dissolution de la Société, la liquidation sera conduite par le Conseil ou, le cas échéant, le Gérant Unique ou toutes autres personnes (personnes physiques ou personnes morales) nommées par le ou les Associés qui détermineront leurs pouvoirs et rémunération.

Après avoir réglé l'ensemble des dettes et passifs de la Société (y compris les frais de liquidation), le boni net de liquidation sera distribué à ou aux Associé(s) de sorte qu'un résultat identique à celui fixé par les règles de distribution prévues pour les versements de dividendes soit atteint sur une base globale.

Art. 21. Commissaire aux comptes - réviseur d'entreprises agréé. Conformément à l'article 200 de la Loi de 1915, la Société doit être contrôlée par un commissaire aux comptes seulement si elle a plus de 25 (vingt-cinq) Associés. Un réviseur d'entreprises agréé doit être nommé si l'exemption prévue à l'article 69 (2) de la loi du 19 décembre 2002 concernant le registre de commerce et des sociétés ainsi que la comptabilité et les comptes annuels des entreprises n'est pas applicable.

Art. 22. Référence aux dispositions légales. Pour tout ce qui n'est pas réglé par les présents Statuts, les Associés s'en réfèrent aux dispositions légales de la Loi de 1915.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle anglais, déclare qu'à la requête de la partie comparante, le présent acte a été établi en anglais, suivi d'une version française. A la requête de cette même partie comparante, et en cas de divergences entre les versions anglaise et française, la version anglaise fera foi.

Dont acte, fait et passé, à la même date qu'en tête des présentes, à Luxembourg.

Et après lecture faite au mandataire de la partie comparante, ledit mandataire a signé ensemble avec nous, le notaire, l'original du présent acte.

Signé: Millich, Jean-Paul Meyers.

Enregistré à Esch/Alzette Actes Civils, le 16 avril 2015. Relation: EAC/2015/8689. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur ff. (signé): Monique Halsdorf.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée sur papier libre, aux fins d'enregistrement auprès du R.C.S.L. et de la publication au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 16 avril 2015.

Jean-Paul MEYERS.

Référence de publication: 2015062476/801.

(150071349) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 avril 2015.

Rachel S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2530 Luxembourg, 10A, rue Henri M. Schnadt.

R.C.S. Luxembourg B 175.294.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUO

Référence de publication: 2015062477/10.

(150071470) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 avril 2015.

Rocket International S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1116 Luxembourg, 6, rue Adolphe.

R.C.S. Luxembourg B 170.088.

EXTRAIT

Le conseil d'administration, lors de sa réunion du 23 octobre 2014, a nommé en qualité de dépositaire des actions au porteur de la Société:

- RSM FHG & Associés, société à responsabilité limitée, ayant son siège social au 6, rue Adolphe, L-1116 Luxembourg et immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B85099.

Luxembourg, le 24 avril 2015.

Pour Rocket International S.A.

Société anonyme

Référence de publication: 2015062482/15.

(150070977) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 avril 2015.

Rodricks, Société Anonyme.

Siège social: L-2665 Luxembourg, 59, rue du Verger.

R.C.S. Luxembourg B 149.873.

Extrait du Procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue le 21 avril 2015

Résolutions

Toutes les résolutions suivantes ont été prises à l'unanimité:

1. L'assemblée générale décide de renouveler le mandat d'administrateur unique de Monsieur Rodrigo DE FREITAS-BRANCO demeurant rue du Verger 59 L-2665 Luxembourg ainsi que le mandat de commissaire aux comptes de Monsieur Pascal HENNUY demeurant 241, route de Longwy L-1941 Luxembourg.

Les mandats viendront à échéance lors de l'assemblée générale à tenir en 2021.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2015062483/15.

(150071398) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 avril 2015.

Romax 13, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5639 Mondorf-les-Bains, 47, rue des Prunelles.

R.C.S. Luxembourg B 169.475.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature

Mandataire

Référence de publication: 2015062484/11.

(150070806) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 avril 2015.

RTL Group S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1543 Luxembourg, 45, boulevard Pierre Frieden.

R.C.S. Luxembourg B 10.807.

EXTRAIT

Il résulte des délibérations et décisions de l'Assemblée générale ordinaire des actionnaires tenue au siège social le 15 avril 2015, que:

L'Assemblée générale ratifie et confirme la nomination en tant qu'administrateur de M. Thomas Götz, coopté lors de la réunion du Conseil d'administration du 4 mars 2015, suite à la démission de Madame Judith Hartmann. Cette désignation a pris effet pour un mandat prenant fin à l'issue de l'Assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice 2014.

L'Assemblée générale prend acte de la venue à expiration à la présente Assemblée générale des mandats des administrateurs exécutifs en place et décide de renouveler pour une période de trois ans, prenant fin à l'issue de l'Assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes 2017, les mandats de Madame Anke Schäferkordt, de Monsieur Guillaume de Posch et de Monsieur Elmar Heggen.

L'Assemblée générale prend acte de la venue à expiration à la présente Assemblée générale des mandats des administrateurs non-exécutifs en place et décide de renouveler pour une période de trois ans, prenant fin à l'issue de l'Assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes 2017 les mandats de Messieurs Achim Berg, Thomas Götz, Thomas Rabe, Jacques Santer, James Singh, Martin Taylor, Rolf Schmidt-Holtz, Bernd Kundrun et Jonathan F. Miller.

L'Assemblée générale prend acte de la venue à expiration au terme de la présente Assemblée du mandat de PricewaterhouseCoopers société coopérative, établie et ayant son siège social à L - 2182 Luxembourg, 2 rue Gerhard Mercator, en qualité de réviseur d'entreprises agréé aux comptes statutaires et aux comptes consolidés; et décide de renouveler son mandat en qualité de réviseur d'entreprises agréé aux comptes statutaires et aux comptes consolidés, pour une période d'un an, expirant à l'issue de l'Assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes 2015.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2015062486/27.

(150070965) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 avril 2015.

SeeZam S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8308 Capellen, 77-79, Parc d'Activité de Capellen.
R.C.S. Luxembourg B 145.302.

Dépôt rectificatif du dépôt L150070299

Statuts coordonnés, suite à une assemblée générale extraordinaire reçue par Maître Francis KESSELER, notaire de résidence à Esch/Alzette, en date du 27 février 2015 déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Esch/Alzette, le 10 mars 2015.

Référence de publication: 2015062497/12.

(150070869) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 avril 2015.

Sequoia Capital S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2522 Luxembourg, 6, rue Guillaume Schneider.
R.C.S. Luxembourg B 166.605.

EXTRAIT

Il résulte d'un contrat de transfert de parts sociales du 20 janvier 2015 que Mr Alexander Körner a cédé la totalité des parts sociales, soit 12.500 parts sociales de la Société à Relative Value Trading GmbH, une société inscrite au Handelregister Hanau sous le numéro HRB94797, ayant son siège social à 2 Steinweg, D-63505 Langenselbold, Allemagne et ce avec effet au 20 janvier 2015.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme,
Luxembourg, le 27 avril 2015.

Référence de publication: 2015062498/16.

(150071680) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 avril 2015.

Noma Star Sàrl, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1820 Luxembourg, 10, rue Antoine Jans.
R.C.S. Luxembourg B 173.277.

L'an deux mille quinze,
le dix-sept avril.

Par-devant Nous Maître Jean-Joseph WAGNER, notaire de résidence à SANEM (Grand-Duché de Luxembourg),
a comparu:

la société «SEB LIFE INTERNATIONAL ASSURANCE COMPANY LIMITED», une société constituée et existant sous les lois de la République d'Irlande établie et ayant son siège social à Bloodstone Building, Sir Rogerson's Quay, Dublin 2 (République d'Irlande),

ici représentée par Madame Orietta RIMI, employée privée, avec adresse professionnelle au 10, rue Antoine Jans, L-1820 Luxembourg,

en vertu d'une procuration sous seing privé lui délivrée à Dublin (République d'Irlande) le 20 mars 2015,

laquelle procuration, après avoir été signées "ne varietur" par la mandataire de la partie comparante et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte, avec lequel elle sera enregistrée.

Laquelle partie comparante, représentée comme il est dit ci-avant, est l'associé unique (l'«Associé») de la société «Noma Star S.à r.l.», (la «Société»), une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, constituée suivant un acte notarié dressé du 29 novembre 2012, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (le «Mémorial») numéro 143 du 21 janvier 2013, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous la section B numéro 173 277, établie et ayant son siège social au 10, rue Antoine Jans, L-1820 Luxembourg.

Les statuts ont été modifiés suivant un acte notarié reçu en date du 16 juillet 2013, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (le «Mémorial») numéro 2165 du 05 septembre 2013.

Les statuts ont été modifiés pour la dernière fois suivant un acte notarié reçu en date du 03 juillet 2014, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (le «Mémorial») le 20 septembre 2014, sous le numéro 2552 et page 122474.

Laquelle partie comparante, agissant en sa qualité d'associé unique et représentant ainsi l'intégralité du capital social, a requis le notaire soussigné d'acter les résolutions suivantes:

Première résolution

L'Associé DECIDE de procéder à une augmentation du capital social souscrit de la Société à concurrence d'un montant de CENT VINGT-CINQ MILLE EUROS (125'000.- EUR) afin de le porter de son montant actuel de SEPT MILLIONS QUATRE CENT VINGT-HUIT MILLE CINQ CENT SOIXANTE-QUINZE EUROS (7'428'575.- EUR) à un montant de SEPT MILLIONS CINQ CENT CINQUANTE-TROIS MILLE CINQ CENT SOIXANTE-QUINZE EUROS (7'553'575.- EUR).

Deuxième résolution

L'Associé DECIDE d'émettre, en conséquence directe de cette augmentation de capital, mille deux cent quatre-vingts (1'280) parts sociales nouvelles sans désignation de valeur nominale, chaque nouvelle part social émise avec les mêmes droits et privilèges que les parts sociales existantes.

Troisième résolution
Souscription et libération

Les mille deux cent quatre-vingts (1'280) parts sociales nouvelles émises par la Société ont été entièrement souscrites par la partie comparante, la société «SEB LIFE INTERNATIONAL ASSURANCE COMPANY LIMITED», préqualifiée, agissant en sa qualité de seul et unique associé et libérées intégralement par elle-même par un apport en numéraire de la somme de CENT VINGT-CINQ MILLE EUROS (125'000.-EUR).

La preuve de cette libération en numéraire a été fournie au notaire soussigné par une attestation bancaire, qui la reconnaît expressément.

Quatrième résolution

Afin de refléter l'augmentation de capital ci-avant réalisée, l'Associé DECIDE de modifier l'article CINQ (5.1.) des statuts de la Société. L'Associé DECIDE de donner à cet article CINQ (5.1.) des statuts de la Société, la nouvelle teneur suivante:

Art. 5. Capital.

«5.1. Le capital social est fixé à SEPT MILLIONS CINQ CENT CINQUANTE-TROIS MILLE CINQ CENT SOIXANTE-QUINZE EUROS (7'553'575.- EUR) représenté par soixante-dix-sept mille trois cent cinquante-huit (77'358) parts sociales sans désignation de valeur nominale.»

Frais - Dépenses

Les frais, dépenses, rémunérations ou charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la Société et mis à sa charge en raison des présentes, sont estimés à mille deux cents euros.

DONT ACTE, passé à Luxembourg-Ville, Grand-Duché de Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la mandataire du comparant, connue du notaire instrumentaire par nom, prénom usuel, état et demeure, la même mandataire a signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: O. RIMI, J.J. WAGNER.

Enregistré à Esch-sur-Alzette A.C., le 21 avril 2015. Relation: EAC/2015/9023. Reçu soixante-quinze Euros (75.- EUR).

Le Receveur ff. (signé): Monique HALSDORF.

Référence de publication: 2015062411/66.

(150071630) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 avril 2015.

SIGNA Real Estate Capital Partners Development I a S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.508,00.

Siège social: L-1736 Senningerberg, 5, rue Heienhaff.

R.C.S. Luxembourg B 139.203.

Im Jahre zweitausendundfünfzehn am achten Tag im Monat April.

Vor dem unterzeichnenden Notar Paul BETTINGEN, mit Amtswohnsitze zu Niederanven,

Ist erschienen:

SIGNA Real Estate Capital Partners Development I Beteiligungs GmbH & Co. KG, mit Gesellschaftssitz am Maximiliansplatz 12, D-80333 München, Deutschland, registriert im Register A beim Landgericht München, Deutschland unter der Nummer HRA 91818 (die „Fonds KG“), hier vertreten durch Herrn Jean-Pierre Dias, Privatbeamten, beruflich wohnhaft in Senningerberg auf Grundlage einer privatschriftlichen Vollmacht, die ne varietur durch den Bevollmächtigten der vertretenen Partei und durch den unterzeichnenden Notar unterschrieben wurde. Die Vollmacht wird der gegenwärtigen Urkunde beigelegt, um mit dieser registriert zu werden.

Welcher Komparent, vertreten wie vorerwähnt, den instrumentierenden Notar ersucht, Folgendes zu beurkunden:

- dass sie alleinige Gesellschafterin der SIGNA Real Estate Capital Partners Development I a S.à r.l., einer „société à responsabilité limitée“ (luxemburgische Gesellschaft mit beschränkter Haftung), mit Gesellschaftssitz in 5, rue Heienhaff, L-1736 Senningerberg, Großherzogtum Luxemburg, eingetragen im Handels- und Gesellschaftsregister Luxemburg unter der Nummer B 139.203, gegründet gemäß Urkunde aufgenommen durch den in Sanem, Großherzogtum Luxemburg, residierenden Notar Jean-Joseph WAGNER am 4. Juni 2008, veröffentlicht im „Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations“ (das „Mémorial“), Nummer 1614 vom 1. Juli 2008 (die „Gesellschaft“), ist;

- dass die Satzung der Gesellschaft das letzte Mal am 1. August 2014 durch Urkunde des Notars Paul Bettingen, Notar, mit Amtssitz in Niederanven, Großherzogtum Luxemburg, abgeändert wurde, veröffentlicht im Mémorial vom 14. Oktober 2014, Nummer 2931;

- dass das Gesellschaftskapital zwölftausendfünfhundertacht Euro (EUR 12.508,-) beträgt, eingeteilt in zwölftausendfünfhundertacht (12.508) voll eingezahlte Geschäftsanteile mit einem Nennwert von je einem Euro (EUR 1,00) (die „Anteile“ oder einzeln ein „Anteil“);

- dass die 12.508 Anteile (zwölftausendfünfhundertacht) der Gesellschaft in 12.501 (zwölftausendfünfhunderteins) gewöhnliche Anteile mit einem Nennwert von je EUR 1,- (ein Euro), ein Anteil der Klasse A mit einem Nennwert von je EUR 1,- (ein Euro), ein Anteil der Klasse B mit einem Nennwert von je EUR 1,- (ein Euro), ein Anteil der Klasse C mit einem Nennwert von je EUR 1,- (ein Euro), ein Anteil der Klasse D mit einem Nennwert von je EUR 1,- (ein Euro), ein Anteil der Klasse G mit einem Nennwert von je EUR 1,- (ein Euro), ein Anteil der Klasse H mit einem Nennwert von je EUR 1,- (ein Euro) und ein Anteil der Klasse I mit einem Nennwert von je EUR 1,- (ein Euro) unterteilt sind;

- dass die Tagesordnung wie folgt lautet:

1. Annullierung des Anteils der Klasse G mit anschließender Reduzierung des Gesellschaftskapitals um einen Betrag von EUR 1,- (ein Euro);

2. Änderung der Paragraphen 5.1 und 5.2 der Gesellschaftssatzung.

Die Alleingesellschafterin erklärt, dass sie auf ihr Recht der vorherigen Einberufung der gegenwärtigen Versammlung verzichtet, umfänglich und ausreichend über die vorliegende Tagesordnung informiert wurde und ist der Auffassung, dass die Versammlung somit rechtsgültig über alle Punkte der Tagesordnung abstimmen kann. Weiterhin erklärt die Alleingesellschafterin, dass ihr die gesamte relevante Dokumentation für diese Versammlung innerhalb eines angemessenen Zeitraums zur Verfügung gestellt wurde, die die genaue Überprüfung jedes einzelnen Dokumentes ermöglichte.

Nach diesen Erklärungen hat die erschienene Partei, welche einhundert Prozent (100%) des Gesellschaftskapitals hält, folgende Beschlüsse gefasst:

Erster Beschluss

Die Alleingesellschafterin beschließt, in Übereinstimmung mit den Bestimmungen des Artikels 5 der Gesellschaftssatzung, den Anteil der Klasse G, der durch die Gesellschaft zuvor zurückgekauft wurde, mit sofortiger Wirkung zu annullieren.

Als Ergebnis der vorgenannten Annullierung des Anteils der Klasse G wird das Kapital der Gesellschaft um einen Betrag von EUR 1,- (einen Euro) reduziert, um es von seinem gegenwärtigen Betrag von EUR 12.508,- (zwölftausendfünfhundertacht Euro) auf EUR 12.507,- (zwölftausendfünfhundertsieben Euro) zu bringen.

Zweiter Beschluss

Folglich der vorgenannten Erklärung und Beschlusses ist die Unterteilung der Geschäftsanteile wie folgt:

Die Fonds KG ist alleinige Inhaberin der 12.507 (zwölftausendfünfhundertsieben) Anteile der Gesellschaft, die unterteilt sind in:

- 12.501 (zwölftausendfünfhunderteins) gewöhnliche Anteile mit einem Nennwert von je EUR 1,- (ein Euro), sowie
- ein Anteil der Klasse A mit einem Nennwert von je EUR 1,- (ein Euro),
- ein Anteil der Klasse B mit einem Nennwert von je EUR 1,- (ein Euro),
- ein Anteil der Klasse C mit einem Nennwert von je EUR 1,- (ein Euro),
- ein Anteil der Klasse D mit einem Nennwert von je EUR 1,- (ein Euro),
- ein Anteil der Klasse H mit einem Nennwert von je EUR 1,- (ein Euro), und
- ein Anteil der Klasse I mit einem Nennwert von je EUR 1,- (ein Euro).

Dritter Beschluss

Folglich der gefassten Beschlüsse beschließt die Alleingesellschafterin die beiden ersten Paragraphen von Artikel 5 der Gesellschaftssatzung wie folgt abzuändern:

Deutsche Fassung der Satzung:

„ **5.1.** Das Anteilskapital der Gesellschaft wird auf zwölftausendfünfhundertsieben Euro (EUR 12.507.-) festgesetzt, unterteilt in zwölftausendfünfhunderteins (12.501) gewöhnliche Anteile (die „Gewöhnlichen Anteile“) mit einem Nennwert von je einem Euro (EUR 1.-), ein (1) Anteil der Klasse A („A Anteil“) mit einem Nennwert von je einem Euro (EUR 1.-), ein (1) Anteil der Klasse B („B Anteil“) mit einem Nennwert von je einem Euro (EUR 1.-), ein (1) Anteil der Klasse C („C Anteil“) mit einem Nennwert von je einem Euro (EUR 1.-), ein (1) Anteil der Klasse D („D Anteil“) mit einem Nennwert von je einem Euro (EUR 1.-), ein (1) Anteil der Klasse H („H Anteil“) mit einem Nennwert von je einem Euro (EUR 1.-) und ein (1) Anteil der Klasse I („I Anteil“) mit einem Nennwert von je einem Euro (EUR 1.-).

5.2. Die Gewöhnlichen Anteile, der A Anteil, der B Anteil, der C Anteil, der D Anteil, der H Anteil und der I Anteil werden insgesamt als die „Anteile“ bezeichnet.“

Englische Fassung der Satzung:

„ **5.1.** The Company's share capital is set at twelve thousand five hundred and seven Euro (EUR 12,507.-) represented by twelve thousand five hundred and one (12,501) ordinary shares (the „Ordinary Shares“) with a par value of one Euro (EUR 1.-) each, one (1) Class A share („A Share“) with a par value of one Euro (EUR 1.-) each, one (1) Class B share („B Share“) with a par value of one Euro (EUR 1.-) each, one (1) Class C share („C Share“) with a par value of one Euro (EUR 1.-) each, one (1) Class D share („D Share“) with a par value of one Euro (EUR 1.-) each, one (1) Class H share („H Share“) with a par value of one Euro (EUR 1.-) each, one (1) Class I share („I Share“) with a par value of one Euro (EUR 1.-) each,

5.2. Ordinary Shares, the A Share, the B Share, the C Share, the D Share, the H Share and the I Share will be collectively referred to as the „Shares“.“

Bevollmächtigung

Die erschienene Partei erteilt hiermit einem jeden Angestellten des unterzeichneten Notars Spezialvollmacht, um in ihrem Namen jegliche etwaige Berichtigungsurkunde gegenwärtiger Urkunde aufzunehmen.

Kosten

Die Kosten welche der Gesellschaft wegen der gegenwärtigen Urkunde obliegen, werden auf EINTAUSENDZWEIHUNDERT EURO (EUR 1.100.-) abgeschätzt.

Worüber Urkunde, Aufgenommen zu Senningerberg, Datum wie eingangs erwähnt.

Und nach Vorlesung alles Vorstehendem an den Komparenten, dem Notar nach Namen, gebräuchlichem Vornamen, Stand und Wohnort bekannt, hat derselbe gegenwärtige Urkunde mit dem Notar unterschrieben.

Gezeichnet: Jean-Pierre Dias, Paul Bettingen.

Enregistré à Luxembourg, A.C.1, le 17 avril 2015. 1LAC / 2015 / 11874. Reçu 75.-€.

Le Receveur (signé): Irène Thill.

- Für gleichlautende Kopie - Ausgestellt zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, den 22. April 2015.

Référence de publication: 2015062558/105.

(150071673) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 avril 2015.

T.M.D. Invest S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2550 Luxembourg, 108, avenue du X Septembre.

R.C.S. Luxembourg B 87.316.

Extrait du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration tenue en date du 27/04/2015

Le siège social est transféré avec effet rétroactif au 01.03.2015 à L-2550 Luxembourg, 108, avenue du X Septembre. Luxembourg, le 27/04/2015.

Référence de publication: 2015062589/10.

(150071451) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 avril 2015.

SYZ Asset Management (Luxembourg) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2134 Luxembourg, 54, rue Charles Martel.

R.C.S. Luxembourg B 83.117.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale des actionnaires de la Société tenue en date du:

En date du 15 avril 2015, l'assemblée générale des actionnaires de la Société a pris les résolutions suivantes:

De renouveler le mandat des personnes suivantes:

- Monsieur Massimo Paolo GENTILI, administrateur
- Monsieur Xavier GUILLON, administrateur
- Monsieur Mark LLOYD-PRICE, administrateur
- PricewaterhouseCoopers, réviseur d'entreprises agréé

De nommer la personne suivante:

- Gil Iñiguez De Heredia Alfonso, administrateur, adresse professionnel, Calle Padilla 17,4° E-28006 Madrid (ESPA-GNE)

avec effet immédiat et ce pour une durée déterminée jusqu'à l'assemblée générale de la Société qui se tiendra en l'année 2016.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 avril 2015.

SYZ Asset Management S.A

Référence de publication: 2015062586/22.

(150070757) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 avril 2015.

Sub Lecta 2 S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2346 Luxembourg, 20, rue de la Poste.

R.C.S. Luxembourg B 72.206.

Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Citco C&T (Luxembourg) S.A.

Signature

Employé

Référence de publication: 2015062579/12.

(150070981) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 avril 2015.

Sub Lecta 2 S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2346 Luxembourg, 20, rue de la Poste.

R.C.S. Luxembourg B 72.206.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue le 27 avril 2015.

Les mandats des administrateurs venant à échéance, l'assemblée décide à l'unanimité d'élire comme suit:

Conseil d'administration

M. Santiago Ramirez Larrauri, demeurant professionnellement au 42, Calle Serrano, 1° Floor, E-28001 Madrid, administrateur;

M. Eduardo Querol, demeurant professionnellement au 331, Carrer de Lull, E-08019 Barcelona, administrateur;

M. Andrea Minguzzi, demeurant professionnellement au 331, Carrer de Lull, E-08019 Barcelona, administrateur;

Mme Emanuela Brero, demeurant professionnellement au 20 Avenue Monterey, L-2163 Luxembourg, administrateur;

M. Giorgio De Palma, demeurant professionnellement au Via dell'Orso 8, I-20121 Milano, administrateur;

M. Pierre Denis, demeurant professionnellement au 20, Avenue Monterey, L-2163 Luxembourg, administrateur;

M. Yann Hilpert, demeurant professionnellement au 291, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg, administrateur;

M. Francisco Javier de Jaime y Guijarro, demeurant professionnellement au 42, Calle Serrano, 1° Floor, E-28001 Madrid, administrateur;

Mme Stella Le Cras, demeurant professionnellement au 20 Avenue Monterey, L-2163 Luxembourg, administrateur;

M. Bruce Hardy McLain, demeurant au 913 Balmoral, 2 Praed Street, London W2 1JN, administrateur;

M. Thomas Morana, demeurant professionnellement au 20 Avenue Monterey, L-2163 Luxembourg, administrateur;

M. Stef Oostvogels, demeurant au 1, Rue Spierzelt, L-8063 Bertrange, administrateur;

Mme Delphine Tempé, demeurant professionnellement au 291, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg, administrateur.

pour la période expirant à l'assemblée générale statuant sur l'exercice 2015.

L'assemblée décide d'élire Mme Martine Gerber, demeurant professionnellement au 291, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg en qualité de nouvel administrateur avec effet immédiat et pour une période expirant lors de la tenue de l'assemblée générale statuant sur l'exercice 2015.

Le mandat du réviseur d'entreprises agréé venant à échéance, l'assemblée décide à l'unanimité de nommer comme suit:

Réviseur d'Entreprises agréé

Ernst & Young S.A., 7 rue Gabriel Lippmann, L-5365 Munsbach.
pour la période expirant à l'assemblée générale statuant sur l'exercice 2015.

Employé de Citco C&T (Luxembourg) S.A.

Signature

Référence de publication: 2015062580/35.

(150071188) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 avril 2015.

SES Astra, Société Anonyme.

Siège social: L-6832 Betzdorf, Château de Betzdorf.

R.C.S. Luxembourg B 22.589.

Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2015061515/9.

(150070271) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 avril 2015.

SES Astra 1KR S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6832 Betzdorf, Château de Betzdorf.

R.C.S. Luxembourg B 105.436.

Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2015061519/9.

(150070461) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 avril 2015.

Silencium S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5365 Munsbach, 14, rue Gabriel Lippmann.

R.C.S. Luxembourg B 83.338.

Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2015061528/9.

(150070243) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 avril 2015.

Smets Gallery S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8010 Strassen, 262, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 54.967.

Les comptes annuels au 31/12/2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2015061529/9.

(150069983) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 avril 2015.

AIBC Investcorp Holdings S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2134 Luxembourg, 58, rue Charles Martel.

R.C.S. Luxembourg B 54.938.

Les comptes annuels de AIBC Investcorp Holdings S.A. au 30 juin 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Un mandataire

Référence de publication: 2015059559/12.

(150068475) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 avril 2015.
